

REPUBLIQUE DU BURUNDI

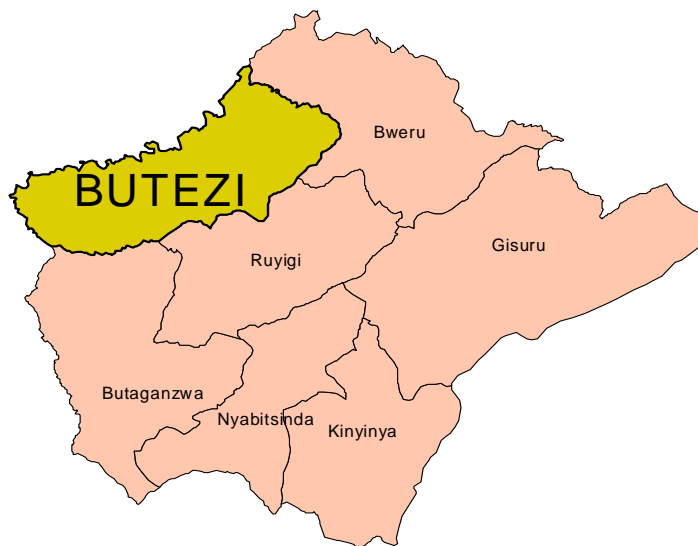


MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE BUTEZI



PROVINCE RUYIGI

Ruyigi, septembre 2006

TABLE DES MATIERES

	Pages
ABREVIATIONS	
PREFACE	
INTRODUCTION	
CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE	1
1.1. Situation géographique.....	1
1.2. Organisation administrative.....	1
1.3. Climat.....	1
1.4. Relief et hydrographie.....	2
1.5. Sols.....	2
1.6. Flore et faune.....	2
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.....	5
2.1. Population et densité.....	5
2.2. Répartition de la population	6
2.3. Evolution de la population.....	8
CHAPITRE III : AGRICULTURE	9
3.1. Généralités.....	9
3.2. Spécifications agricoles.....	9
3.3. Facteurs de production	16
3.4. Intervenants	19
3.5. Principales contraintes et actions à mener.....	19
CHAPITRE IV : ELEVAGE	21
4.1. Situation actuelle des effectifs du cheptel.....	21
4.2. Systèmes d'élevage et évolution des espèces.....	24
4.3. Santé animale	29
4.4. Produits et sous produits de l'élevage	31
4.5. Apiculture.....	32
4.6. Intervenants dans l'élevage.....	32
4.7. Contraintes rencontrées	32
4.8. Perspectives de développement.....	33

CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE	34
5.1. Introduction	34
5.2. Situation des étangs piscicoles.....	34
5.3. Principales contraintes.....	34
5.4. Stratégies.....	34
CHAPITRE VI : FORETS	35
6.1. Introduction.....	35
6.2. Boisements artificiels ou reboisements.....	35
6.3. Agroforesterie	37
6.4. Exploitation forestière.....	38
6.5. Aire protégée.....	40
6.6. Intervenants.....	40
6.7. Principales contraintes.....	40
6.8. Perspectives de développement.....	40
CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT	41
7.1. Industrie	41
7.2. Artisanat	41
7.3. Intervenants.....	43
7.4. Contraintes.....	43
CHAPITRE VIII : ENERGIE.....	44
CHAPITRE IX : COMMERCE ET SERVICES	45
9.1. Les échanges.....	45
9.2. Prix et unités de mesure.....	46
9.3. Le financement des activités commerciales.....	47
9.4. Les infrastructures de conservation et de stockage.....	47
9.5. Voies et modes d'évacuation.....	48
9.6. Flux.....	48
9.7. Les services.....	49
9.8. Poste et télécommunication.....	49
CHAPITRE X : ACTION SOCIALE.....	50
10.1. Situation actuelle.....	50
10.2. Réinsertion et Réinstallation des Sinistrés.....	53
10.3. Femme et prise de décision.....	54
10.4. Habitat.....	55

CHAPITRE XI : SANTE	58
11.1. Situation en 2005.....	58
11.2. Données épidémiologiques.....	60
11.3. Médecine préventive.....	61
11.4. Santé de la mère et de l'enfant.....	62
11.5. Situation sur le VIH/SIDA.....	62
11.6. Situation sur les IST.....	63
11.7. Médecine traditionnelle.....	64
11.8. Intervenants.....	65
11.9. Principales contraintes et actions à mener	65
 CHAPITRE XII : APPROVISIONNEMENT EN EAU.....	 66
12.1. Desserte en eau potable.....	66
12.2. Réseaux d'adduction d'eau.....	67
12.3. Gestion et entretien des infrastructures d'eau.....	67
12.4. Intervenants.....	68
12.5. Principales contraintes, potentialités et perspectives.....	68
 CHAPITRE XIII : EDUCATION.....	 69
13.1. Enseignement formel.....	69
13.2. Enseignement informel.....	73
13.3. Intervenants	73
13.4. Contraintes.....	73
13.5. Perspectives.....	73
 CHAPITRE XIV : JEUNESSE, SPORT ET CULTURE.....	 74
14.1. Jeunesse.....	74
14.2. Sports	75
14.3. Culture.....	75
14.4. Principales contraintes	76
14.5. Perspectives.....	76
 CHAPITRE XV : JUSTICE	 77
15.1. Généralités	77
15.2. Justice gracieuse.....	77
15.3. Intervenants	79
15.4. Principales contraintes et actions à mener	79

CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	80
16.1. Principaux facteurs favorables au développement	80
16.2. Principales contraintes au développement	80
16.3. Stratégies et actions à développer	81
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	83

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

ABREVIATIONS

ACF	: Action contre la Faim
AFVP	: Association Française des Volontaires du Progrès
APRS	: Appui au Programme Burundais de Réinsertion et de Réintégration des Sinitrés
AS	: Année Scolaire
AS	: Aide Soignante
CDF	: Centre de Développement Familial
CDS	: Centre de Santé
CMD	: Cassava Mosaic Disease
CNLS	: Conseil National de Lutte contre le SIDA
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
COCO	: Collège Communal
CPLS	: Comité Provincial de Lutte Contre le SIDA
CPRCE	: Coordination Provinciale des Régies Communales de l'Eau
DGHER	: Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
DPS	: Direction Provinciale de la Santé
E.P	: Ecole Primaire
FAO	: Food Agriculture Organization
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
HCR	: Haut Commissariat pour les Réfugiés
IRC	: International Rescue Committee
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
LVIA	: Association Libre des Volontaires Italiens
MISP	: Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MSF	: Médecin Sans Frontière
MST	: Maladies Sexuellement Transmissibles
OCIBU	: Office du Café du Burundi
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PADCO	: Planning and Development Collaborative International
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
RCE	: Régie Communale de l'Eau
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SOPRAD	: Solidarité pour la Promotion, la Réhabilitation et l'Assistance des Démunis
SPPL	: Sous Programme Planification Locale
SWAA	: Society of Women Against Aids in Africa
TGI	: Tribunal de Grande Instance
TPS	: Technicien de Promotion de Santé
UNICEF	: United Nation Infant and Children Found
UPP	: Unité de Planification de la Population

ABREVIATIONS

ABEC	: Association Burundaise des Explorateurs du Café
ABP	: Agence Burundaise de Presses
ACRC	: African Community Ressources
AHA	: African Humanisation Action
APP	: Antenne Provinciale du Plan
ASBL	: Association Sans But Lucratif
BCB	: Banque du Crédit du Burundi
BPS	: Bureau Provincial de la Santé
CCU	: Comité Communal des Usagers
CDF	: Centre de Développement Familial
CDS	: Centre de Santé
CEF	: Centre de Formation et de Perfectionnement
CEM	: Centre d'Enseignement des Métiers
CEP	: Centre de Formation et de Perfectionnement
CEPGL	: Communauté Economique de Pays de Grands Lacs
CEPP	: Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel.
CERADER	: Centre de Recherche en Agriculture et Développement Rural
CFA	: Centre de Formation Artisanale
CN	: Centre de Négoce
CNLS	: Conseil National de Lutte contre le Sida.
CNRS	: Commission Nationale des Réhabilitations des Sinistrés.
CNT	: Cadre Nutritionnel Thérapeutique
CPEA	: Création des Centres de Promotion d'Emploi non Agricole
CPF	: Centre de Formation et de perfectionnement Professionnel
CSLP	: Centre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DAGVA	: Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto développement et la Vulgarisation.
DAPA	: Département de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale
DGGM	: Direction Générale de la Géologie et des Mines.
DGHER	: Direction Général de l'Hydraulique et de l'Energie Rural
DPAF	: Direction Provinciale d'Agriculture et d'Elevage
EP	: Ecole Primaire
ES	: Ecole Secondaire
FACARGO	: Faculté d'Agronomie de l'Université du Burundi.
FAO	: Found and Agriculture Organization
FED	: Fonds Européen pour le Développement
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FNS	: Fonds National pour les Sinistrés
HCB	: Help Channel Burundi
HCR	: Haut Commissariat pour le Réfugie
IMC	: International Medecal Corps
INEAC	: Institut National d'Etudes Agronomiques du Congo belge et du Rwanda-Urundi.

INECN	: Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature
IRAZ	: Institut de Recherche Agronomique et Zootechnique
IRC	: International Ressources Community
ISABU	: Institut de Sciences Agronomiques du Burundi
LE	: Locaux Empreints
LL	: Locaux Loués
LP	: Locaux Propre
LVA	: Association des Volontaires Laïcs
MEP	: Micro Entreprise Piscicole
MFP	: Ministère de la Fonction Public
MPDRN	: Ministère de la Planification de Développement et Reconstruction Nationale
MRAC	: Musée Royal pour l'Afrique Centrale
MST	: Maladies Sexuellement Transmissibles
OCB	: Organisations de Communauté à la Base
OCHA	: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OCIBU	: Office des cafés du Burundi
OIPC	: Officier de l'Inspection des Provinces et Communes
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONATEL	: Office National de Télécommunication
OP	: Organisations de Production
OTB	: Office Théicole du Burundi
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PEA	: Projet Eaux et Assainissement
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PJP	: Police Judiciaire de Parquets
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRASAP	: Projet à la Réhabilitation et d'Appui au Secteur Agricole du Burundi
PRFBU	: Projet de Relance Economique du Burundi
PVVS	: Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
RC	: Route Communale
RCE	: Régie Communales des Eaux
RDC	: République Démocratique du Congo
RN	: Route Nationale
RNP	: Route Nationale Provinciale
RP	: Route Provinciale
SE	: Salle Empreinte
SIDA	: Syndrome d'Immuno Diffiscience Acquises
SODECO	: Société de Démarchage et de Commercialisation
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SOSUMO	: Société Sucrière du Moso
SPPL	: Sous Programme Planification Locale
TPO	: Transcultural Psychosocial Organisation
UNICEF	: Fonds de Nations Unies pour l'enfance

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune.

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.


Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués, à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Butezi.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les diverses publications de différents ministères ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain,...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un « *Plan de Développement communal* » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

La présente monographie comporte seize chapitres.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend les suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune Butezi est située au Nord-Ouest de la province de Ruyigi. Elle a une superficie estimée à 334,06 Km² soit 14,2% de la province (2.338,88 km²) et 1,2% du pays (27.834 km²).

Elle est délimitée au Nord par la province Karusi ; au Sud par les communes Ruyigi et Butaganzwa ; à l'Est par la commune Bweru et à l'Ouest par la province Gitega.

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La commune Butezi est subdivisée en 3 zones et 15 collines. Il s'agit des zones et collines suivantes :

Tableau 1.1 : Découpage administratif de la commune Butezi

ZONES	COLLINES
1. BUTEZI	4 collines : Kirasira, Nkongwe, Rugoti, Sorero
2. BWAGIRIZA	7 collines : Bwagiriza, Gashurushuru, Munyinya, Nombe, Rubaragaza, Rutegama, Senga
3. MUBIRA	4 collines : Gitwa, Mubira, Mugogo, Muyange

Source : Découpage administratif du Burundi/Décembre 2005

1.3. CLIMAT

La commune Butezi est située dans la Région naturelle de Buyogoma qui se caractérise par une altitude moyenne d'environ comprise entre 1.500 m et 1.700 m, une pluviométrie moyenne annuelle d'environ 1.200mm, les températures moyennes se situant entre 11°C et 26°C.

1.4. RELIEF ET HYDROGRAPHIE

1.4.1. Relief

Cette commune est située dans la région naturelle de Buyogoma dont le relief est caractérisé par des pentes relativement faibles.

1.4.2. Hydrographie

En terme d'hydrographie, une partie de la commune est irriguée par les rivières Sanzu, Ruvubu et Nyabaha.

1.5. SOLS

Les sols de la Région de Buyogoma accusent une forte tendance à l'acidité. Sur les pentes, les sols sont peu profonds et très exposés à l'érosion.

1.6. FLORE ET FAUNE

1.6.1. Flore

A Butezi, la flore est constituée de :

- Savanes arbustives et arborescentes à *Parinari curatellifolia* ;
- Savanes arbustives à *Hymenocardia acida* ;
- Savanes herbeuses à *Loudetia simplex* ;
- Galeries forestières inondables le long de la Ruvubu.

1.6.2. Faune

Une partie du parc national de la Ruvubu se trouve dans la partie Nord de la commune.

La faune de ce parc est riche et variée. Elle comprend 53 espèces de mammifères répartis en 18 familles.

Les familles des *Baridal et Vivenidal* se distinguent sur le plan spécifique en détenant chacune une quinzaine d'espèces.

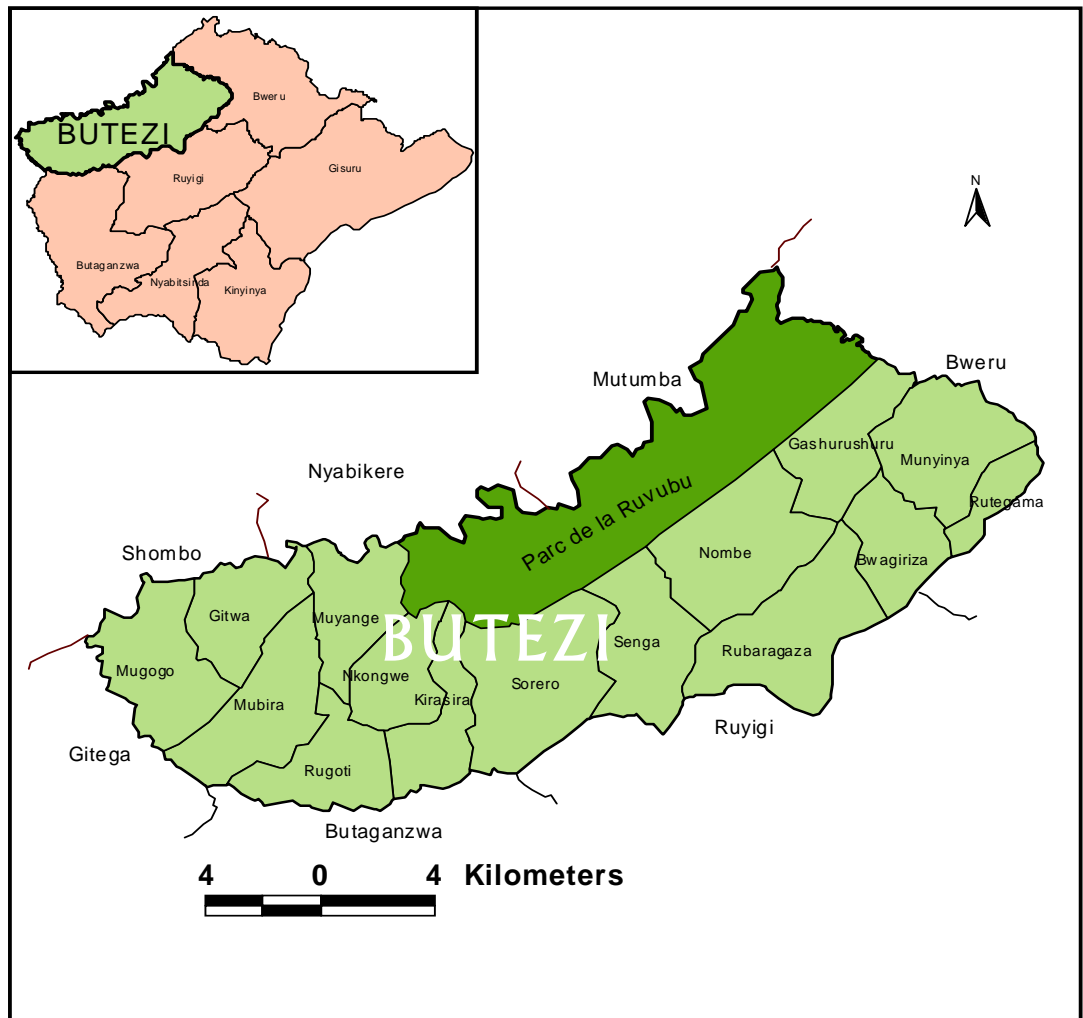
Les grands prédateurs sont peu nombreux .On peut citer le *Panthera pardus*, le *Caris adustus* et le *Panthera leo*, un visiteur occasionnel venant de la Tanzanie.

La faune sauvage y est diversifiée. Elle comprend entre autres les grands mammifères comme le buffle, les antilopes, le léopard, le serval, l'hyène, le chacal, *Cobus ellepsopyrimnus* (indonyi), *Tragelaphus scriptus* (impongo), *Syncherus caffer* (imbogo), *Papio anubis* (inkoto), *Cercopithecus oethiops* (inkende), *Sylvicapra grimmia* (ingeregere), *Potamocheirus porcus* (ingurube) et des primates. L'avifaune y est également diversifiée, que ce soit celle sédentaire ou migratrice, et beaucoup de reptiles y sont régulièrement observés. La faune aquatique y est également abondante dans les cours d'eau.

Malgré la présence d'une riche diversité biologique, des menaces pèsent sur ce patrimoine à savoir :

- Les feux de brousse criminels, accidentels, de chasse pour débusquer le gibier, les feux de pâturage et d'éclaircie de sentiers ;
- Coupe de bois de service, de chauffage et de sciage ;
- Récolte de plantes médicinales ;
- Installation illégale des ménages et des cultures ;
- Dégâts des termites sur les jeunes plantations d'essences exotiques ;
- La chasse et le piégeage d'animaux sauvages ;
- La pêche incontrôlée ;
- L'écobuage et le défrichement pour la culture de l'éleusine ;
- L'exploitation anarchique et inadéquate de la plupart des marais.

Carte de découpage de la commune



CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

2.1. POPULATION ET DENSITE

La présente étude prend en considération les projections démographiques 2003-2010 réalisées par l'Unité de Planification de la Population (UPP) en se basant sur les taux d'accroissement naturels spécifiques à chaque province considérés constants au cours de la période 1990-2010. Le taux d'accroissement pour la province Ruyigi est 0,037.

Selon l'UPP, en 2005, la population de la commune Butezi est estimée à 41.902 habitants, soit 11% de la population totale de la province (366.588). Cette population est répartie sur une superficie de 334,06 km² ; d'où sa densité moyenne de 125 habitants/km², la plus faible de la province.

Tableau 2.1. Répartition et densité de la population par commune (2005)

Communes	Population totale	Superficie en km ²	Densité (hab/km ²)
Butaganzwa	70.380	341,28	206
Butezi	41.902	334,06	125
Bweru	43.554	343,22	127
Gisuru	75.177	535,20	140
Kinyinya	40.888	267,30	153
Nyabitsinda	37.295	228,74	163
Ruyigi	57.392	289,08	199
Total	366.588	2.338,88	157

Source : MININTER/UPP/Avril 2006

2.2. REPARTITION DE LA POPULATION

En se référant au tableau 2.1. Répartition de la population par groupes d'âges et par sexes et à la pyramide des âges, il se dégage que :

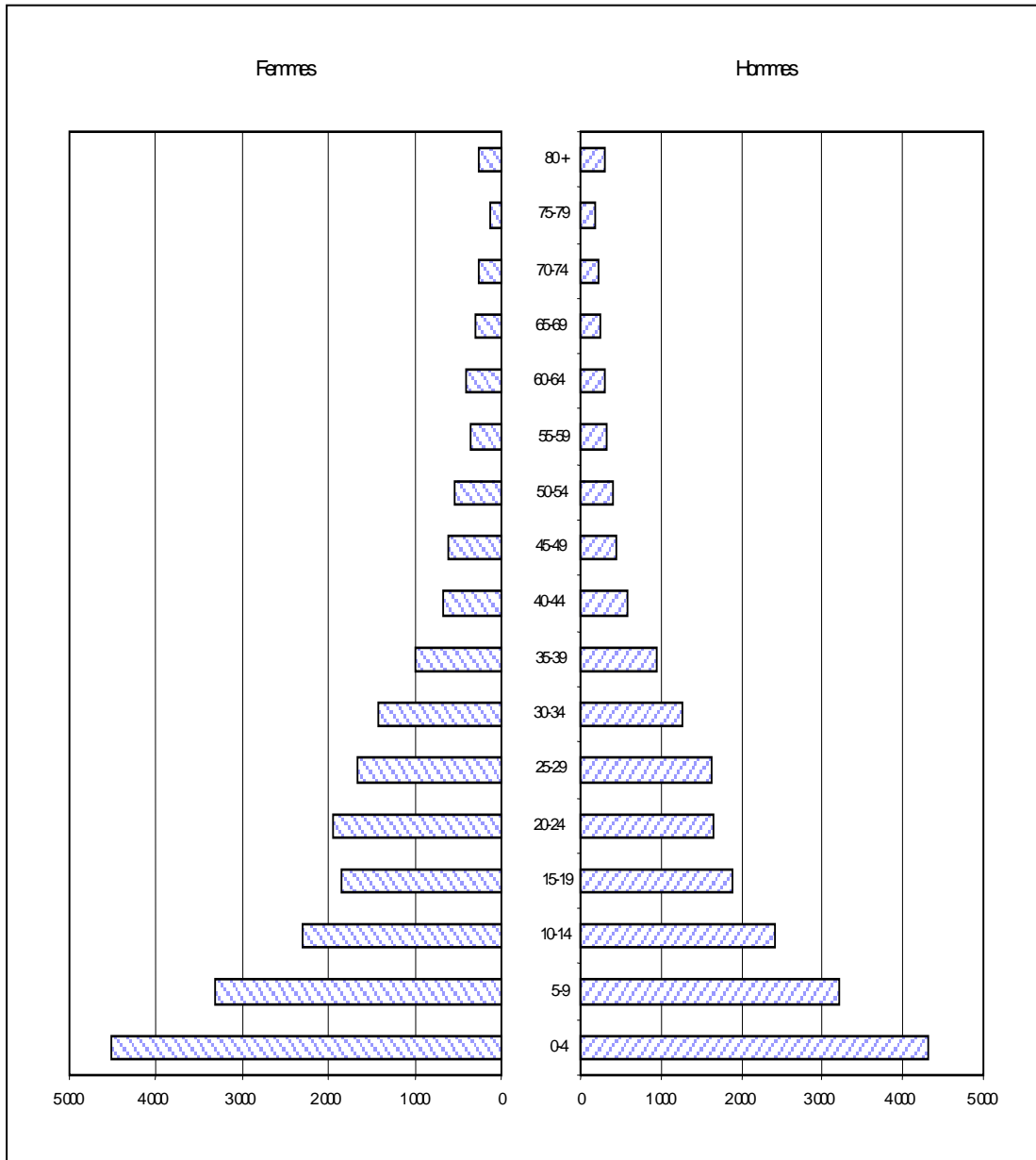
- Les femmes représentent 51,5 % de la population ;
- La population de la commune est extrêmement jeune : 27.414, soit 65% de la population sont âgés de moins de 25 ans ;
- Les personnes âgés de plus de 60 ans ne représentent que 6% de la population totale ;
- La population active est estimée à 19.926 (47,5 %) dont 10.534 femmes (25 %) et celle à charge est de 21.976 dont 11.069 femmes (26 %).

Tableau 2.2. Répartition de la population par groupes d'âges et par sexes (2005)

Groupes D'âges	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0-4	4 327	4 517	8 844
5-9	3 220	3 311	6 531
10-14	2 400	2 304	4 704
15-19	1 884	1 855	3 739
20-24	1 641	1 955	3 596
25-29	1 627	1 671	3 298
30-34	1 257	1 430	2 687
35-39	950	1 001	1 951
40-44	576	683	1 259
45-49	444	626	1 070
50-54	399	547	946
55-59	317	350	667
60-64	297	416	713
65-69	248	291	539
70-74	226	259	485
75-79	175	122	297
80 +	311	265	576
Total	20 299	21 603	41 902

Source : MININTER/UPP/avril 2006

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population en 2005



2.3. EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE (2005-2010)

Les projections démographiques pour l'an 2010, réalisées par l'UPP du MISP en appliquant le taux d'accroissement annuel de la province (0,0317), sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.3 : Projection de la population de la commune Butezi à l'an 2010

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Communes								
Butaganzwa	66 138	68 235	70 380	72 629	74 932	77 307	79 757	82 286
Butezi	39 266	40 511	41 902	43 120	44 487	45 897	47352	48 853
Bweru	40 953	42 251	43 554	49 972	46 398	47 869	49386	50952
Gisuru	70 264	72 863	75 177	77 556	80 014	82 550	85167	87867
Kinyinya	38 406	39 623	40 888	42 175	43 512	44 892	46315	47782
Nyabitsinda	35 732	36 865	37 295	39 239	40 483	41 766	43090	44456
Ruyigi	53 914	55 623	57 392	59 205	61 082	63 019	65016	67077
Total de la province	345 032	355 970	366 588	378 896	390 907	403 298	416083	429273

Source : MININTER/UPP/Avril 2006

Les perspectives de l'an 2010 indiquent que la population de la commune Butezi atteindrait environ 48.853 personnes, soit une croissance de l'ordre de 17 % entre 2005 et 2010. Sa densité sera alors de 146 habitants/km² contre 125 habitants/km² en l'an 2005.

CHAPITRE III : AGRICULTURE

3.1. GENERALITES

L'agriculture pratiquée dans la commune Butezi est traditionnelle et se caractérise par des exploitations de petites tailles (en général moins de 50 ares), un outillage rudimentaire et une main d'œuvre constituée par les membres du ménage.

Cette commune se compte parmi les dernières communes productrices des cultures vivrières de la province. Elle est l'avant dernière en production, juste avant Kinyinya la dernière.

Elle n'est performante pour aucune spéculation agricole.

L'association des cultures est le mode de culture prédominant avec des associations plusieurs cultures. L'utilisation des engrais chimiques, des produits phytosanitaires ...est très rare, si pas ignorée.

Les travaux champêtres reposent essentiellement sur la femme dont les interventions va de la préparation du sol jusqu'à la commercialisation, en passant par le semis, le sarclage, l'entretien, la récolte et la transformation.

Les spéculations agricoles sont regroupées en cultures vivrières, industrielles, maraîchères et fruitières.

3.2. SPECULATIONS AGRICOLES

3.2.1. Cultures vivrières

Selon la DPAE/Ruyigi, les principales cultures vivrières de la commune de Butezi sont, suivant l'ordre d'importance : la banane, le manioc, la patate douce, le haricot, la pomme de terre, le maïs et le riz.

D'autres cultures vivrières sont également exploitées à Butezi, mais à faible échelle. Il s'agit du sorgho, pois cajan, éleusine, petit pois, soja, colocase. La faiblesse de leur niveau de production ne nécessite pas encore une analyse approfondie dans le cadre d'une stratégie pour la sécurité alimentaire.

3.2.1.1. Importance relative de la production des vivriers de la commune

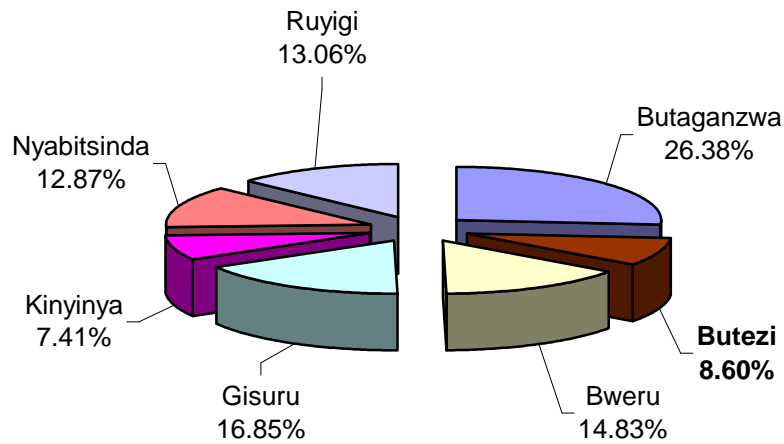
En comparant la production relative des différentes communes de la province Ruyigi (tableau 3.1), il ressort que la commune Butezi est la **sixième** (l'avant dernière) commune productrice des vivriers de la province. En effet, cette commune a produit, en 5 ans, une moyenne de 47.639 tonnes de vivriers, soit 9% du total des vivriers produits au cours de la même période dans l'ensemble de la province (554.182 tonnes).

Tableau 3.1. Productions moyennes des cultures par commune (2001-2005)/Tonnes

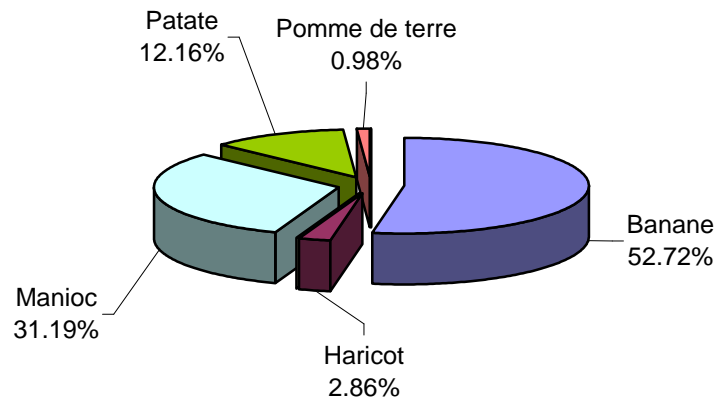
Cultures Communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Total moy Commune	Proportion	Classement
Butaganzwa	41.023	13.803	503	75.649	8.735	6.464	1	146.178	26%	1^{er}
Butezi	25.116	1.361	37	14.859	5.795	469	2	47.639	9%	6^{ème}
Bweru	43.650	934	1.105	22.883	11.548	2.025	22	82.167	15%	3^{ème}
Gisuru	41.684	3.486	1.389	39.373	6 674	346	438	93.390	17%	2^{ème}
Kinyinya	28.355	755	1.531	5.036	3.390	-	2.010	41.077	7%	7^{ème}
Nyabitsinda	26.153	4.428	776	28.905	5.921	-	5.167	71.350	13%	5^{ème}
Ruyigi	38.415	3.939	660	23.336	5.929	85	17	72.381	13%	4^{ème}
<u>Province</u>	244.396	28.706	6.001	210.041	47.992	9.389	7.657	554.182	100%	
Proportion	44%	5%	1%	38%	9%	2%	1%	100%		
Classement	1 ^{er}	4 ^{ème}	7 ^{ème}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}			

Source : DPAE Ruyigi/mars 2006

Graphique 2
Production des cultures vivrières de la commune Butezi comparée
aux productions des autres communes en %



Graphique 3
Importance relative des cultures vivrières par rapport à la
production globale de la commune



3.2.1.2. Production des cultures vivrières

En se référant au tableau 3.2, l'importance relative des principales cultures dans la commune se présente de la manière suivante : première : banane, 53% des vivriers de la commune ; deuxième : manioc avec 31% ; troisième : patate douce avec 12% ; quatrième : haricot avec 3% ; cinquième : pomme de terre avec 1% ; sixième : maïs avec moins d'1% et septième : riz avec une moindre production car l'introduction de cette denrée est récente dans cette commune.

a) Banane

Sur le plan provincial, Butezi est la **dernière** commune productrice de la banane, avec une contribution annuelle de 25.116 tonnes, soit 10% de la production totale de la banane de la province.

Dans la commune elle-même, la banane vient en tête (**première**) avec une contribution annuelle de 53% dans la production totale des vivriers de la commune.

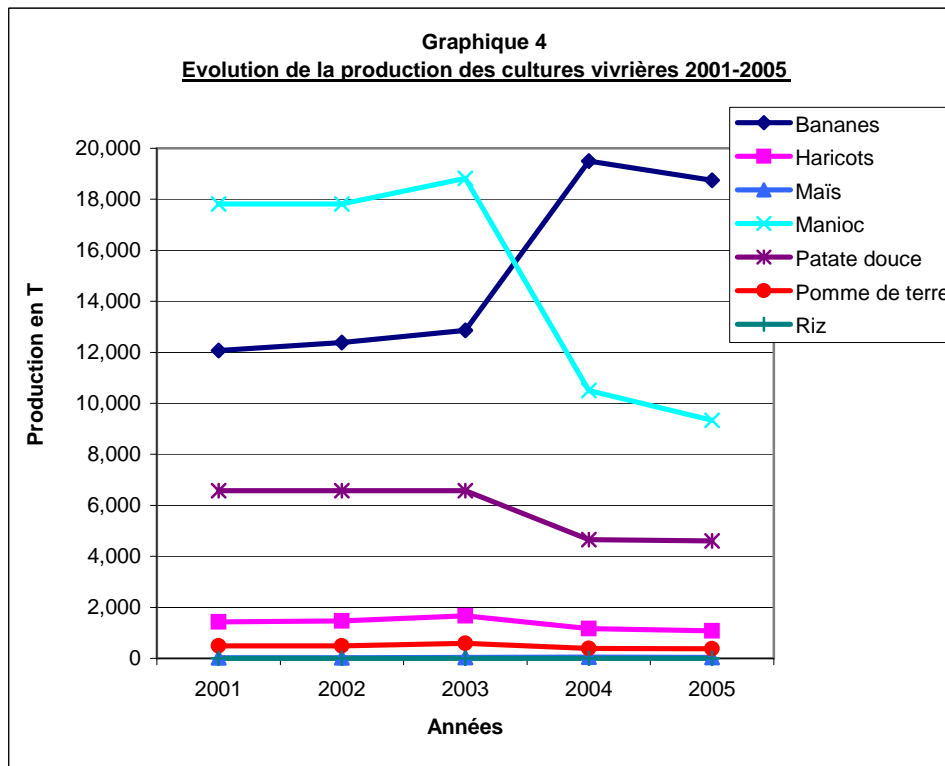
La production de la banane a augmenté de 30% entre 2001 et 2005. La banane tend à remplacer le manioc qui disparaît de plus en plus sous l'effet de la Mosaïque.

La banane à fruit féculent ou « Igisahira » est consommée bouillie, grillée ou frites. Cette variété ne jaunit pas à maturité ; tandis que la banane à bière est récoltée après maturité puis soumise à l'ensilage pour la fabrication de la bière appelée « Isongo ». La banane douce consommée comme dessert comprend des sous-variétés dont la banane naine dénommée « Akamaramasenge » et une autre grande appelée « Ikigurube ».

Tableau 3.2. Evolution des cultures dans Butezi 2001-2005 (tonnes)

Années	2001	2002	2003	2004	2005	Total	Prod. Moy.	Prop. %	Clas.	Ecart	Taux d'accroissement en %
Spéculations											
Banane	22.075	22.390	2.865	9.500	18.750	125.580	25.116	53	1 ^{ère}	6 675	30
Haricot	1.426	1.465	1.664	1.170	1.080	6.805	1.361	3	4 ^{ème}	- 346	- 24
Maïs	31	31	35	45	41	183	37	0	6 ^{ème}	10	32
Manioc	17.817	17.817	18.820	10.500	9.340	74.294	14.859	31	2 ^{ème}	- 8 477	- 48
Patate douce	6.572	6.572	6.572	4.650	4.607	28.973	5.795	12	3 ^{ème}	-1 965	- 30
Pomme de terre	486	486	595	395	381	2.343	469	1	5 ^{ème}	- 105	- 22
Riz	1	1	1	2	3	8	2	0	7 ^{ème}	2	200
Prod.totale annuelle	48.408	48.762	50.552	46.262	44.202	238.184	47.639	100		- 4 206	- 9

Source : DPAE Ruyigi/mars 2006



b) Manioc

Sur le plan provincial, Butezi est la **sixième** commune productrice du manioc, avant Kinyinya, avec une production annuelle de 14.859 tonnes, soit 7% de la production totale du manioc de la province.

Dans la commune elle-même, le manioc vient en **deuxième** position avec une contribution annuelle de 31% dans la production totale des vivriers de la commune.

Le manioc a connu une chute de 48% entre 2001 et 2005. Cette chute est justifiée par l'attaque du manioc par la « Mosaïque » ou « Cassava Mosaic Disease (CMD), une maladie virale qui attaque ses feuilles en perturbant le processus de la photosynthèse.

Le manioc constitue l'aliment de base le plus consommé par toute la population. Sa variété « amère » se consomme sous forme de farine pétrie appelée « Ubugari » ; tandis que la variété « douce », elle, se consomme sous forme de tubercule cuite, grillée voire crue. Les feuilles de manioc (Isombe) constituent une légume très appréciée.

c) Patate douce

La commune Butezi produit annuellement 5.795 tonnes de patate douce, soit 12% de la production totale de la patate douce de la province. Ce qui lui confère l'**avant dernière** position quant à la production totale de la patate douce sur le plan provincial.

La patate douce est la **troisième** culture dans la commune au point de vue importance de la production totale des vivriers de la commune avec une contribution annuelle de 12%.

La production de la patate douce a connu une diminution de 30% entre 2001 et 2005. Une chute qui s'explique par la sécheresse qui a sévi ces dernières années.

La patate douce est comptée parmi les aliments de base dans la commune. Elle est peu exigeante au point de vue du climat, du sol et de l'entretien.

Elle est parfois grignotée crue, mais le plus souvent elle est cuites sous la cendre (grillées) ou bouillie avec le haricot.

d) Haricot

La commune Butezi produit annuellement 1.361 tonnes de haricot. Ce qui représente 5% de la production totale du haricot de la province. Cette situation place la commune Butezi en **cinquième** position quant à la production totale du haricot de la province.

Le haricot est la **quatrième** culture dans la commune en terme d'importance relative. Il contribue annuellement pour 3% dans la production totale des vivriers de la commune.

La production du haricot a connu une chute de 24% entre 2001 et 2005.

Le haricot est la légumineuse la plus répandue et compte parmi les aliments de base des populations. En effet, le haricot est présent dans tous les repas quotidiens des ménages tant ruraux qu'urbains. Il constitue ainsi une bonne source des protéines..

e) Pomme de terre

Butezi est la **troisième** commune productrice de la pomme de terre de la province avec 469 tonnes par an, soit 5%.

La pomme de terre est la **cinquième** culture dans la commune en termes d'importance relative. Elle ne contribue annuellement que pour 1% dans la production totale des vivriers de la commune.

Sa production a cependant connu une chute de 22 % entre 2001 et 2005 ; cela se justifie par le manque des semences, les maladies telles que la bactériose, le Mildiou ainsi que la sécheresse qui a sévi ces dernières années.

Cette culture est exclusivement destinée à la vente.

f) Maïs

Le maïs, avec ses 37 tonnes par an, Butezi en contribue pour 1% de la production totale de la province. Ce qui lui confère la **dernière** place en tant que commune productrice du maïs dans la province.

Le maïs est la **sixième** culture au point de vue de la production des cultures vivrières de la commune avec une faible production moyenne annuelle de moins de 1% de la production totale de la commune.

Cette denrée a connu une augmentation de 32% entre 2001 et 2005.

Le maïs n'intervient pas dans le régime alimentaire de la population. Il est consommé sous forme de graines fraîches grillées ou bouillies ainsi que sous forme de pâte.

g) Riz

La production du riz est très faible avec moins de 1% de la production totale de la province.

Le riz est la **dernière** culture au point de vue de production. Sa part dans la production des vivriers de la commune est inférieur à 1 %.

Entre 2001 et 2005, le riz a augmenté de 200%. En effet, il vient d'être introduit dans la région de Buyogoma où l'ONG LVIA aménage des marais pour son développement.

3.2.2. Cultures industrielles

La seule culture industrielle pratiquée dans la commune est le caféier dont les cultivateurs sont encadrés par la DPAE/Ruyigi. Cette dernière n'a pas fourni les superficies emblavées ni les productions du café pour les dernières années. La SOGESTAL et l'OCIBU y sont absents.

3.2.3. Cultures maraîchères

La commune est très pauvre en cultures maraîchères. On y rencontre quelques légumes notamment le chou, le poireau, la tomate, l'aubergine, l'oignon et l'amarante (Irengarenga).

3.2.4. Cultures fruitières

Les plus fréquentes sont les avocatiers, les orangers, les citronniers et les manguiers.

3.3. FACTEURS DE PRODUCTION

Il s'agit essentiellement de la terre, de la main d'œuvre et des intrants agricoles (semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires, ...), de l'encadrement technique des agriculteurs (vulgarisation agricole) et du financement des activités agricoles (crédits).

3.3.1. Disponibilité des terres

La commune Butezi ne peut compter que sur sa faible densité pour dégager des terres arables. En effet, cette commune est la moins nantie en marais aménageables de la province comme illustré dans le tableau ci-dessous : seulement 72 ha, inférieurs à 1% des superficies des marais que compte la province.

Tableau 3.3 : Superficies des marais par communes de Ruyigi

Communes	Superficie des marais en mars 2006 (ha)				Proportions %
	Superficie totale des marais	Superficies totales aménageables	Superficies totales aménagées	Superficies totales disponibles à aménager	
Butaganzwa	580	580	35	545	5,79%
Butezi	92	92	20	72	0,76%
Bweru	780	780	103	677	7,19%
Gisuru	3.570	3.570	30	3.540	37,60%
Kinyinya	3.333	3.333	146	3.187	33,85%
Nyabitsinda	533	533	125	408	4,33%
Ruyigi	1.117	1.117	130	987	10,48%
Total	10.005	10.005	589	9.416	5,8%

Source: DPAE Ruyigi/ mars 2006

Le tableau 3.4 identifie la localisation des marais dans la commune.

Tableau 3.4 : Situation des marais de la commune de Butezi

Nom du bassin versant	Nom du marais	Superficies en ha	Superficies aménagée
Ntaruka	Mucinywere	20	20
Ntaruka	Ntaruka	35	-
Sanzu	Nyamutukura	7	-
Sanzu	Nyabuyumpu	30	-
Total		92	20

Source : DPAE/Agronome communal

Seul le marais de Mucinywere a connu des aménagements par la DPAE sur financement FIDA.

3.3.2. Main d'œuvre

La main d'œuvre utilisée dans l'agriculture est pratiquement familiale et non rémunérée. La plupart de jeunes quittent la commune pour aller chercher du travail auprès des ONGs au chef-lieu de la province Ruyigi ou à Gitega voisin.

Les facteurs qui concourent à cet exode sont la famine, l'absence des activités génératrices de revenus, l'oisiveté et les conditions sociales très difficiles, ...

3.3.3. Intrants agricoles

3.3.3.1. Les semences et boutures

Les besoins en semences et boutures de la commune demeurent toujours insatisfaits. Les semences et boutures améliorées font défaut. Les agriculteurs recourent aux semences tout venant et souvent dégénérées.

Cette situation est due aux difficultés financières et de fonctionnement que connaît la DPAAE, jadis commise aux tâches de multiplication et de distribution des semences.

Il existe un centre semencier à Bwagiriza. Il totalise 12 ha et est destiné à la production des semences de la pomme de terre, de la patate douce, du haricot et du maïs.

Il est en mauvais état et, pour éviter qu'il ne soit vandalisé, il a été mis à la disposition des agriculteurs avoisinants qui y cultivent pour leur propre compte.

3.3.3.2. Engrais et produits phytosanitaires

Bien que les besoins en ces intrants soient réels pour restituer la fertilité et lutter contre les attaques des insectes et les maladies des cultures, leur utilisation n'est pas courante dans la commune comme dans toute la province.

3.3.4. Encadrement technique (vulgarisation agricole)

Le corps des moniteurs agricoles a été remis en place avec de nouvelles recrues en avril 2006. Les moniteurs agricoles constituent le noyau le plus important de la vulgarisation, car proches des agriculteurs.

La commune dispose d'un agronome communal, de 3 agronomes pour les zones Mubira, Butezi et Bwagiriza et de 15 moniteurs agricoles.

Cependant, malgré la présence des ressources humaines aussi importantes, l'encadrement des agriculteurs et éleveurs par cette structure reste inopérant depuis quelques années à cause de :

- La démotivation consécutive à la modicité des salaires ;
- Le manque de moyens d'intervention dont les moyens de déplacement ;
- Le manque de recyclage des agents de terrain ;
- Le manque d'outils de travail : papier, outils tels que la chaîne d'arpenteur...

3.3.5. Financement des activités agricoles

Les activités agricoles de la commune ne sont pas financées. La COOPEC locale accorde le crédit aux fonctionnaires et commerçants qui, au contraire des agri-éleveurs, présentent des garanties.

3.4. INTERVENANTS

1. La DPAA appuyée par la FAO et le PAM distribue de semences aux déplacés, rapatriés, Batwa, enfants chefs de ménages ;
2. La DPAA, sur financement FIDA, aménage les marais ;
3. La GTZ/APRS distribue des semences, des produits phytosanitaires aux vulnérables, aux déplacés et rapatriés, aux associations des jeunes ;
4. La LVIA distribue les semences et aménage les marais.

3.5. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER

3.5.1. Contraintes rencontrées

- Le manque de semences sélectionnées en quantité suffisante ;
- Le manque du fumier ;
- Manque de produits phytosanitaires;
- Perturbation du climat ;
- Coût élevé des engrais chimiques ;
- L'état défectueux du centre semencier de Bwagiriza ;
- Manque des terres à emblaver;
- Manque de moyen de déplacement pour les encadreurs.

3.5.2. Stratégies/actions à mener

- Mettre en place une stratégie pour l'acquisition et la distribution des intrants agricoles : semences, produits phytosanitaires ;
- Réhabiliter et équiper le centre semencier de Bwagiriza ;
- Motiver, équiper et recycler le personnel d'encadrement.

CHAPITRE IV : ELEVAGE

L'élevage de cette commune se caractérise par la prédominance des animaux de races locales et par la prédominance du système d'élevage traditionnel extensif dont les particularités résident dans l'alimentation des animaux par des pâturages naturels pour le gros bétail et dans la débrouille en divagation pour le petit bétail et la volaille.

Concernant la santé animale, la commune éprouve des difficultés dans l'approvisionnement en produits et matériels vétérinaires ; alors que le bétail est régulièrement frappé par différentes maladies parasitaires, virales et bactériennes ; Les infrastructures zoo-sanitaires sont totalement délabrées et le personnel soignant insuffisant avec comme conséquence un encadrement des éleveurs non performant.

L'élevage pratiqué dans la commune est du type traditionnel et constitué des bovins, ovins caprins, porcins et de la volaille.

Hormis quelques races améliorées que l'on trouve dans certaines communes, les races locales composent l'essentiel du cheptel de la commune.

L'effectif de son cheptel bovin, constitué principalement de la race locale « Ankole », est le dernier du pays ; 2% du cheptel bovin national.

4.1. SITUATION ACTUELLE DES EFFECTIFS DU CHEPTEL

Les données chiffrées utilisées dans les analyses ci-dessous proviennent des estimations n fournies par les services de l'élevage tant au niveau provincial que déconcentré.

4.1.1. Importance numérique par rapport à la province

En se référant au tableau 4.1 « Situation du cheptel en province Ruyigi », la commune Butezi a enregistré, en 2005, 15.853 têtes d'animaux, soit 13% du cheptel de la province. De par les effectifs des animaux qu'elle détient, cette commune se range en **quatrième** position par rapport aux autres commune de la province.

De ce qui est des espèces élevées et de leur nombre par rapport aux autres commune, Butezi se positionne dans la province comme suit en 2005 :

- **Troisième** pour les ovins, avec 1.025 têtes, soit 16% des ovins de la province ;
- **Quatrième** pour les bovins (13%), les caprins(14%) et les porcins (8 %) ;
- **Cinquième** pour la volaille avec 3.884 unités, soit 10 % de toutes les poules de la province.

4.1.2. Importance numérique de chaque espèce dans la commune

En se référant toujours au tableau 4.1, l'importance numérique des différentes espèces, au sein de la commune, se présente de la manière suivante :

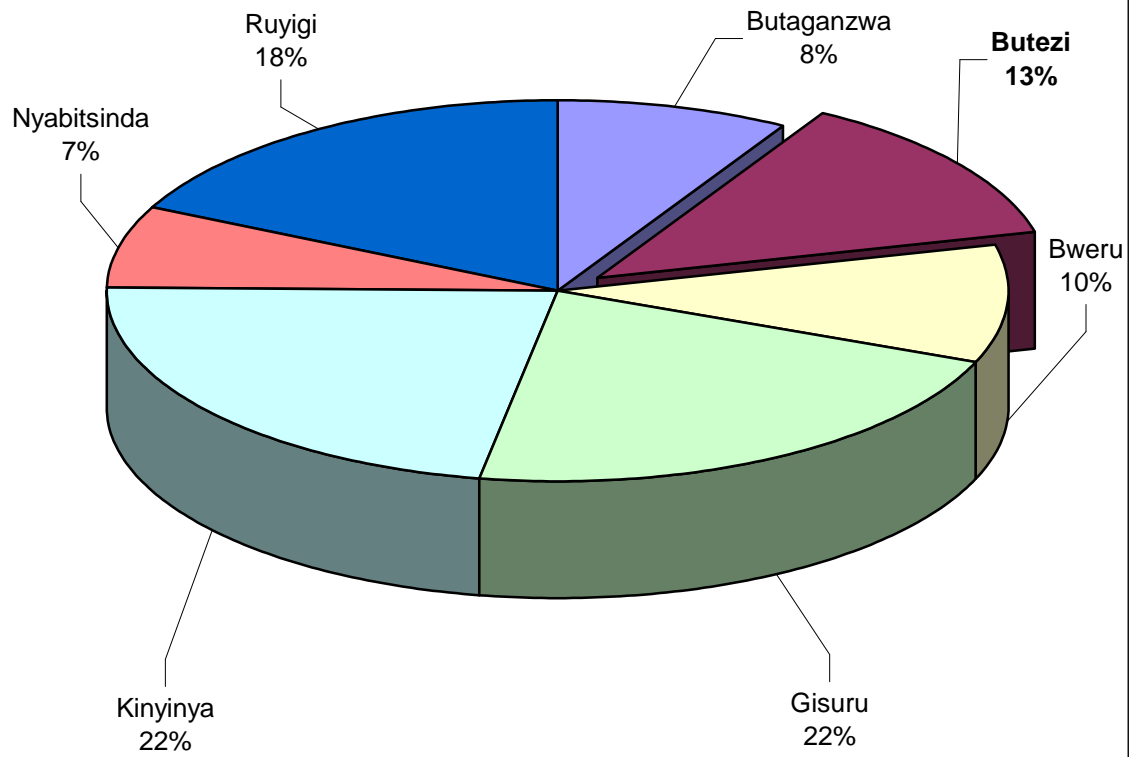
Première espèce : caprin avec 9.716 têtes, soit 61% du cheptel total de la commune (15.853 têtes); **deuxième** : volaille avec 25% ; **troisième** : ovins et bovins avec 6% et la **dernière** espèce : porcins avec 1%.

Tableau 4.1 : Situation du cheptel en province Ruyigi (2005)/Têtes

Espèces Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total
Butaganzwa	909	619	6.760	165	1.822	10.275
Butezi	1.017	1.025	9.716	211	3.884	15.853
Bweru	1.873	814	5.501	18	4.164	12.370
Gisuru	830	1.247	12.344	1.311	11.374	27.106
Kinyinya	1.470	1.351	15.417	449	9.261	27.948
Nyabitsinda	243	334	4.099	273	3.357	8.306
Ruyigi	1.628	841	14.232	129	5.401	22.231
Total	7.970	6.231	68.069	2.556	39.263	124.089

Source : DPAE Ruyigi/mars 2006

Graphique 5
Importance numérique des espèces animales comparées par commune en %



4.2. SYSTEMES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS DES ESPECES

4.2.1. Les bovins

4.2.1.1. Système d'élevage

Le système d'élevage est extensif traditionnel. Les troupeaux sont de petites dimensions, environ 10 têtes chacun. Les animaux, tous de race locale « Ankole » sont nourris de pâturages naturels où ils sont quotidiennement conduits et gardés par des bouviers (Abungere).

Il s'agit d'animaux peu productifs, mais présentant l'avantage de résister aux mauvaises conditions d'élevage et à certaines maladies tropicales.

En matière de soins de santé, les animaux ne bénéficient que peu et même pas du tout des soins préventifs et curatifs par manque de médicaments vétérinaires et quand ces derniers sont disponibles, leurs coûts sont très élevés ne permettant pas aux éleveurs d'y accéder.

L'élevage du bovin n'est pas pratiqué pour des raisons commerciales mais pour le prestige social. Il constitue en soi une épargne oisive pour résoudre certains problèmes auxquels l'éleveur accorde une importance vitale (dot, retour de dot, amende, grandes cérémonies, frais scolaire et de santé, etc.).

4.2.1.2. Effectifs

Les bovins de la commune Butezi représentent 13% de tous les bovins de la province Ruyigi (cfr tableau 4.1). Ce qui place cette commune en **quatrième** position quant au nombre de bovins de la province.

Troisième en importance numérique dans la commune, cette espèce représente seulement 6% du cheptel de la commune.

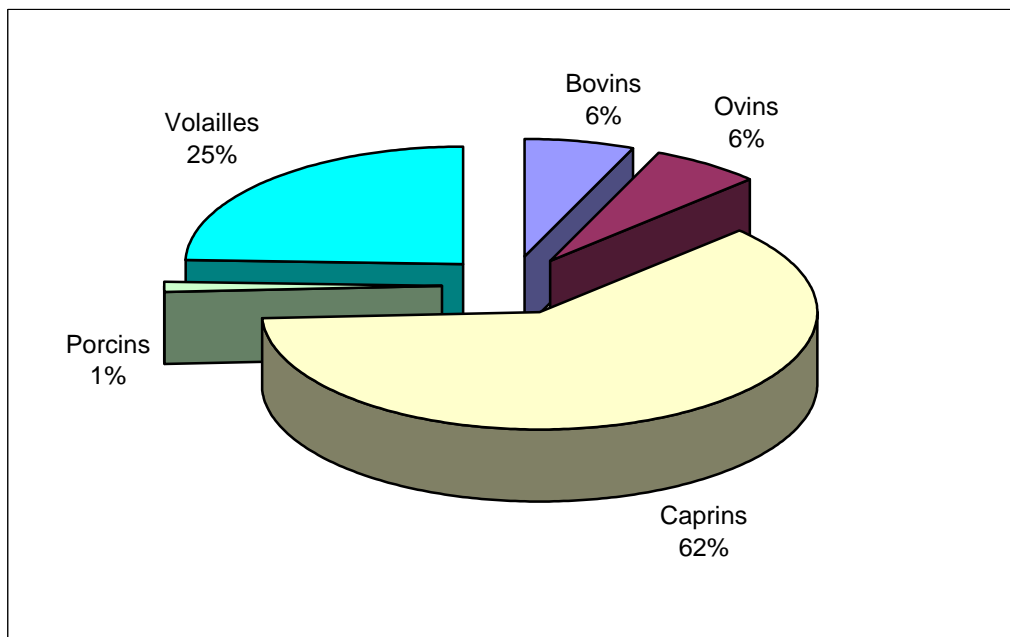
En se référant au tableau 4.2, les effectifs des bovins de la commune ont accusé un taux de croissance de 142% entre 2001 et 2005. Cette croissance s'explique par le retour de la paix dans la commune. La plupart d'éleveurs ont entrepris le repeuplement de leurs troupeaux en achetant de nouveaux animaux à partir d'autres provinces, notamment au marché du bétail de la commune Mishiha (Cankuzo) ou de la Tanzanie voisine.

Tableau 4.2 : Evolution des espèces animales dans la commune Butezi (2001-2005)

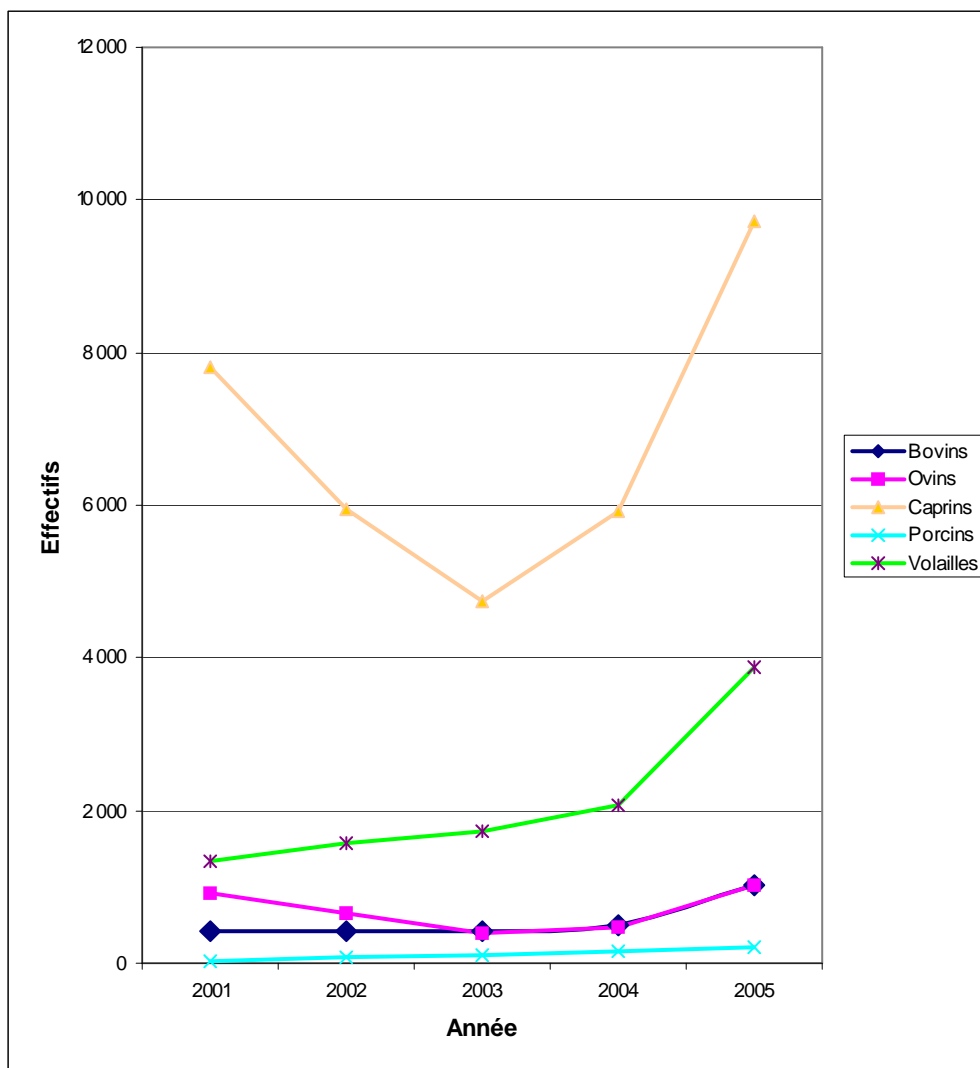
Années \ Espèces	2001	2002	2003	2004	2005	Augment.	%
Bovins	421	418	412	508	1.017	+596	142
Ovins	930	661	385	459	1.025	+95	10
Caprins	7.802	5.949	4.740	5.916	9.716	+1.914	25
Porcins	23	67	103	147	211	+188	817
Volaille	1.328	1.567	1.741	2.074	3.884	+2.556	192
Total	10.504	8.662	7.381	9.104	15.853	+5.349	51

Source : DPAE Ruyigi/mars 2006

Graphique 6 : Importance numérique relative des espèces animales dans la commune en %



Graphique 7 : Evolution des effectifs des espèces animales de 2001 à 2005



4.2.2. Les ovins

4.2.2.1. Système d'élevage

Les ovins sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel et souvent concomitamment avec les bovins ; les moutons accompagnant le gros bétail aux pâturages.

Ces animaux sont laissés en divagation toute la journée, soit attachés dans les exploitations agricoles et regagnent leurs abris au coucher du soleil.

Les animaux ne sont pas nourris par leurs propriétaires ni reçoivent non plus des soins de santé. En divagation, ils se nourrissent de la verdure, écorces...qu'ils rencontrent sur leur passage.

Les moutons n'ont pas de valeur économique ni sociale pour l'éleveur qui ne leur accorde pas beaucoup d'attention.

4.2.2.2. Effectifs

Butezi occupe la **troisième** place dans la province (après Kinyinya et Gisuru) quant à l'importance numérique des moutons avec 1.025 têtes, soit 16% des moutons de la province (cf tableau 4.1).

Les ovins occupent la **troisième** position quant à l'importance numérique. Ils représentent 6% du cheptel de la commune.

Leurs effectifs ont passé de 930 unités en 2001 à 1.025 unités en 2005, accusant ainsi un taux d'accroissement de 10%.

L'augmentation des ovins est due au fait que la population de Butezi mange de plus en plus le mouton et le vend aux communautés musulmanes de la province ou d'ailleurs.

4.2.3. Les caprins

4.2.3.1. Système d'élevage

Les chèvres ne sont pas non plus l'objet d'élevage à proprement parler. Ces animaux sont laissés en divagation toute la journée, soit attachés dans les exploitations agricoles et regagnent leurs abris au coucher du soleil.

Dans les collines où les exploitations ne sont pas éloignées des habitations, les chèvres, sont attachées à un piquet autour duquel elles broutent l'herbe. Cette pratique dure tout le cycle végétatif des cultures et les animaux sont relâchés après la récolte pour reprendre leur divagation.

Les soins vétérinaires, la castration, ...ne sont pas d'usage dans l'élevage des caprins.

4.2.3.2. Effectifs

Avec ses effectifs de 7.802 chèvres en 2005, Butezi est la **quatrième** commune quant à l'importance numérique de toutes les chèvres de la province (cf tableau 4.1).

La **première** place quant à l'importance numérique revient aux caprins qui, avec 9.716 têtes représentent 61% du cheptel de la commune.

Leurs effectifs ont connu, entre 2001 et 2005, un taux d'accroissement de 25%.

Malgré la crise politique qui a secoué le pays avec ses effets négatifs (pillages), les caprins se sont toujours bien comportés. Ils s'adaptent mieux aux conditions alimentaires de la commune. Cependant, ils succombent souvent aux parasitoses intestinales (chevreaux) et aux maladies bactériennes.

4.2.4. Les porcins

4.2.4.1. Système d'élevage

Les porcs, tous de race locale, sont exploités en système extensif et quelques fois en semi-stabulation où ils sont nourris des sous-produits de l'exploitation agricole, des fourrages ramassés dans la nature, des restes de cuisine et de résidus de la récolte.

4.2.4.2. Effectifs

Les 211 porcs de Butezi, soit 8% des porcs de la province, positionne cette commune **quatrième** quant à l'importance numérique des porcs de la province (tableau 4.1).

Les porcs occupent la **dernière** place en nombre avec 1% du cheptel de la commune.

Entre 2001 et 2005, les porcs ont connu une augmentation de 188 unités, soit un taux d'accroissement de 817% qui ne peut s'expliquer que par le repeuplement du cheptel suite à la paix retrouvée.

4.2.5. La volaille

4.2.5.1. Système d'élevage

Le système d'élevage avicole traditionnel, largement dominant, consiste à élever quelques poules en liberté, sans alimentation ni soins de santé.

La race locale est la seule rencontrée dans toute la province. Elle est rustique, de petite taille et ne donne que quelques centaines d'œufs par an.

4.2.5.2. Effectifs

Butezi est la **cinquième** commune en importance numérique de la volaille de la province avec 3.884, soit 10% des porcs de la province.

Cette espèce occupe la **deuxième** place avec 25% du cheptel de la commune.

Leur taux d'accroissement, entre 2001 et 2005, est de 192%, soit une augmentation de 2.556 unités au cours de cette période.

Les poules de race locale sont rustiques et résistantes aux maladies et se produisent relativement vite. Elles se sont bien comportées contre la Pseudo- peste aviaire (Newcastle Disease) ces deux dernières années.

4.3. SANTE ANIMALE

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune Butezi.

4.3.1. Les principales maladies

Le manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié ainsi que l'absence de traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune.

Selon le vétérinaire communal, les principales maladies rencontrées dans la commune sont des maladies parasitaires, virales et bactériennes.

4.3.1.1. Les maladies parasitaires

Il s'agit plus particulièrement des parasitoses sanguines et des verminoses.

a. Les parasitoses sanguines sont considérées comme la principale source de la morbidité du bétail. On distingue parmi elles deux groupes :

- Les maladies transmises par les tiques dont la plus redoutable est la Théilérose (East Coast Fever) qui demeure sans traitement efficace, ensuite la Piroplasmose, l'Anaplasmosse ainsi que la Cowdriose (Nzerere);
- Les maladies transmises par les insectes piqueurs dont la Trypanosomiase.

b. Les verminoses qui sont considérées comme les maladies les plus importantes des ruminants dans cette commune. Il s'agit de l'infestation des animaux par vers ronds (Ascaridioses, Strongyloses) et les vers plats (Distomatoses) affectent toutes les espèces domestiques de la commune. Les jeunes animaux sont les plus affectés et l'effet des verminoses sur leur croissance est manifeste.

4.3.1.2. Les maladies virales

La peste porcine est considérée comme la source principale de la stagnation de l'élevage de porcs dans la commune où, malgré les conditions climatiques favorables, l'introduction de porcs améliorés n'a jamais été expérimentée.

Les petits ruminants développent de temps en temps d'Ecthyma contagieux qui est la seule maladie infectieuse signalée pour ces espèces.

La pathologie de la volaille est dominée par la Pseudo-peste aviaire (Newcastle Disease) qui cause de dégâts et pertes importants au sein des élevages ; la vaccination contre cette maladie n'étant plus effectuée.

4.3.1.3. Maladies bactériennes

Dans cette catégorie sont identifiées la Brucellose, la Tuberculose et la Colibacillose des veaux.

4.3.2. Modes thérapeutiques et infrastructures zoo-sanitaires.

4.3.2.1. Traitement préventif

Il n'existe pas de traitement préventif qui consiste à respecter les règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation...) et des vaccinations.

Les deux dipping-tanks des collines Kirasira et Nyakayi sont tous en mauvais état et abandonnés.

4.3.2.2. Traitement curatif

Concernant le traitement curatif qui implique l'achat des médicaments à administrer aux animaux reconnus malades après diagnostic, les produits vétérinaires ne sont pas souvent disponibles dans l'unique pharmacie de la commune située au chef-lieu. Devant cette situation, les éleveurs recourent aux commerçants ambulants qui vendent certains produits vétérinaires à des prix tellement élevés que rares sont les éleveurs qui y accèdent.

Le tableau ci-dessous fait état de la situation des infrastructures zoo-sanitaires : les deux dipping-tanks sont plus fonctionnels ; la pharmacie vétérinaire fonctionne régulièrement.

0Tableau 4.3 : Infrastructures zoo-sanitaires

Type d'infrastructures	Nombre	Localité	Etat	Disponibilité des produits
Dipping-Tanks	2	Kirasira	Mauvais	Interrompue
		Nyakayi	Mauvais	Interrompue
Pharmacie vétérinaire	1	Butezi	Bon	Régulière

Source : DPAE Ruyigi/mars 2006

4.3.3. Personnel soignant

La commune ne dispose que d'un Technicien et d'un assistant vétérinaires. Ce personnel non recyclé n'a ni matériel ni moyen de déplacement.

4.4. LES PRODUITS ET SOUS PRODUITS DE L'ELEVAGE

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune. On n'y fabrique pas de la charcuterie.

Il est dommage que les sous-produits d'abattage ne soient pas valorisés. Il s'agit particulièrement des :

- Peaux séchées qui pourraient être exportées ou utilisées dans l'artisanat particulièrement dans la fabrication des chaussures, dans la maroquinerie... Il faut cependant signaler l'achat des peaux par quelques commerçants provenant de Bujumbura et Gitega ;
- Cornes et onglets à partir desquels l'on pourrait fabriquer des boutons, peignes et autres parures ;
- Os et sang pour la fabrication des aliments du bétail.

4.5. APICULTURE

L'élevage des abeilles se pratique de manière traditionnelle dans toutes les collines de la commune Butezi par les associations d'apiculteurs qui produisent du miel pour la consommation locale. Une partie est vendue à Ruyigi.

4.6. INTERVENANTS DANS L'ELEVAGE

- DPAE qui s'occupe de l'encadrement technique;
- ACF intervient dans le repeuplement des bovins et caprins ;
- GTZ/APRS distribue des chèvres et produits vétérinaires aux vulnérables, rapatriés et aux association des jeunes ;
- Echanges et Savoir distribue des chèvres aux jeunes infectés par le VIH/SIDA.

4.7. CONTRAINTES RENCONTREES

Les principales contraintes qui freinent le développement de l'élevage de la commune sont les suivantes :

- Le manque des produits zoo-sanitaires, d'intrants vétérinaires et d'élevage : médicaments, instruments vétérinaires...;
- La détérioration des infrastructures zoo-sanitaires ;

- L'insuffisance et non-qualification des encadreurs ;
- La déclaration des épizooties sans intervention conséquente du service technique dépourvu de moyens d'encadrement ;
- L'absence d'animaux de races améliorée pour la quasi-totalité des espèces animales ;
- Le manque de moyen de déplacement : les encadreurs ne sont pas en mesure d'atteindre les éleveurs ;
- L'absence de groupements organisés des éleveurs ;
- L'absence de structure de financement des activités d'élevage.

4.8. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

- Réhabiliter et construire des infrastructures zoo- sanitaires ;
- Recruter et recycler le personnel du personnel;
- Mettre sur pied une législation sanitaire-vétérinaire ;
- Repeupler le cheptel par la distribution d'animaux performants ;
- Faciliter l'acquisition des produits et matériels vétérinaires ;

CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE

5.1. INTRODUCTION

La pêche n'est pas pratiquée dans la commune de Butezi. Et pour répondre aux besoins de la protéine animale, quelques populations s'adonnent à la pisciculture familiale.

Cependant, cette activité n'est pas suffisamment développée dans cette commune comme dans toute la province d'ailleurs.

5.2. LA SITUATION DES ETANGS PISCICOLES

La commune de Butezi détient 6 étangs piscicoles. Ces 6 étangs, dont 2 à Nombe, 2 à Gashurushuru et 2 à Bwagiriza, représentent 8% de 75 étangs de la province Ruyigi, au nombre de 75. Seuls deux étangs de Bwagiriza sont en activité.

Le tableau ci-dessous donne la situation des étangs dans la commune Butezi.

Tableau 5.1. : Situation des étangs piscicoles dans la commune Butezi

Collines	Nombre d'étangs	Etangs fonctionnels	Etangs non fonctionnels	Superficie en m ²	Etat
Nombe	2		X	10,25	Mauvais
Gashurushuru	2		X	10,5	Mauvais
Bwagiriza	2	X		10	Bon
TOTAL :	6			30,75	

Source : Administration locale/mars 2006

5.3. PRINCIPALES CONTRAINTES

- La méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ;
- L'aménagement des étangs non conformes aux normes techniques ;
- L'absence de centres de production des alvins ;
- L'absence de structure d'encadrement : une seule vulgarisatrice pour toute la province ;
- Le manque de financement.

5.4. STRATEGIES

- Recruter et former des encadreurs ;
- Implanter un centre d'alevinage ;
- Financer les activités piscicoles.

CHAPITRE VI : FORETS

6.1. INTRODUCTION

L'inventaire des boisements de la commune Butezi démontre que toutes les forêts naturelles sont en voie de disparition. Les abattages anarchiques des arbres ainsi que les feux de brousse sont les principales causes de la dégradation de l'environnement.

Cependant, une partie de la commune est traversée par la pare composée de savane arbustive à dominance des parinari et quelques espaces de galerie forestière dans des talwegs et vallées.

6.2. BOISEMENTS ARTIFICIELS/REBOISEMENT

Le reboisement consiste à planter des arbres dans les zones fortement touchées par l'érosion, la dégradation des sols, la pénurie en énergie-bois.

On dénomme « Domanial » tout boisement de plus de 10 ha et appartenant à l'Etat ; « Communal » celui inférieur à 10 ha.

6.2.1. Situation actuelle des boisements

Le tableau ci-dessous donne la situation des boisements dans la province de Ruyigi.

Tableau 6.1. Situation des boisements artificiels (en ha) dans la province Ruyigi

Communes	Etat	Communaux	Privés	Collectivités	Communautaire	Total
Butaganzwa	1029	253	159	56	4	1501
Butezi	721	138	420	111	0	1390
Bweru	2193	56	13	80	9	2351
Gisuru	0	111	86	40	0	237
Kinyinya	0	153	131	0	4	288
Nyabitsinda	218	25	6	0	0	249
Ruyigi	1167	149	0	0	0	1316
Province	5238	885	815	287	17	7.242

Source : Département des forêts/Service forestier de Ruyigi, mars 2006.

En se référant au tableau 6.1, Butezi détient 1.390 ha des superficies reboisées, soit 19% des superficies totales reboisées de la province. Ce qui lui confère la troisième place dans la province, en importance des superficies reboisées, après Bweru et Butaganzwa.

De ses 1.390 ha reboisés, 721 ha, soit 52%, appartiennent à l'Etat ; 420 ha, soit 30%, aux privés ; 138 ha, soit 10%, à la commune et 111 ha, soit 8% aux collectivités.

Tableau 6.2. Situation des boisements dans la commune Butezi

Colline	Propriétaire du boisement				Superficie totale
	Etat (Domanial)	Comunal	Individus(privé)	Collectivité)	
Bwagiriza	55,7	3,27	0	50	108,97
Gahurusuru	0	5,45	65	0	70,45
Gisorora	0	10,91	33,5	0	44,41
Gitwa	3,73	0	45,5	0	49,23
Kirasira	19,3	4,23	0	0	23,53
Mubira	162,72	19,66	0	0	182,38
Mugogo	43,57	2,59	68	0	114,16
Munyinya	0	10,59	74	0	84,59
Nkongwe	55,91	14,99	80,5	0	151,4
Nombe	15,18	7,4	20	0	42,58
Rubaragaza	318,93	16,41	0	0	335,34
Remera	23,96	0	0	51	74,96
Rugoti	0	15,91	23,5	0	39,41
Senga	0	14,54	0	10	24,54
Sorero	21,55	12,05	10	0	43,6
Total	721	138	420	111	1390
%	52%	10%	30%	8%	100%
Classement	1er	3ème	2ème	4ème	

Source : Forestier communal/mars 2006

L'on peut conclure que la grande partie des superficies reboisées de la commune revient à l'Etat qui détient 721 ha, soit 18% des boisements domaniaux de la province.

6.2.2. Les essences utilisées

Les principales essences utilisées dans le reboisement sont : Eucalyptus, Pinus, Calliandra, Leucaena, Grevillea, Cyprès, Callitris, Cedrella...

6.2.3. Production des plants

Selon le forestier communal, la production pour reboiser les superficies incendiées pendant la guerre a connu cette évolution : En 2003 : 18.000 plants ; en 2004 : 0 plants et en 2005 : 129.000 plants.

Tous ces plants sont distribués gratuitement aux populations.

6.3. AGROFORESTERIE

6.3.1. Objectifs de l'agroforesterie

L'Agroforesterie est une science nouvellement introduite qui vise à l'aménagement, à la gestion et à l'amélioration des terres en introduisant des arbres dans les cultures vivrières, dans les pâturages et/ou dans les limites des parcelles paysannes. Elle a pour objectifs :

- Diversification de la production : alimentation, fourrage, bois de chauffe, engrais vert, petite construction, artisanat ;
- Conservation des sols et lutte anti-érosive : haies vives et brise-vent ;
- Augmentation de la fertilité et amélioration des sols ;
- Production du fourrage et par conséquent, production du fumier...

6.3.2. Système d'agroforesterie pratiquée

Tableau 6.3. : Types ou systèmes agroforestiers pratiqués

Types	Objectifs	Essences
Agrosylvicoles	Alimentation	Avocatier, goyavier, agrumes, papayer, manguier, pruniers
	Energie	Maesopsis, grevillea robusta, cassia spectabilis
Sylvopastoraux	Fourrage	Leucaena, calliandra callothyrsus
Agro-sylvo-pastoraux	Alimentation	Avocatier
Spécifiques	Lutter contre les usurpations de terre	Euphorbia turicalli

Source : Forestier communal/ mars 2006

6.3.3. Les essences utilisées

Les essences agroforestières fréquemment rencontrées dans la commune Butezi sont : Grevillea robusta, Leucaena diversifolia, Calliandra callothyrsus, Maesopsis eminii, Euphorbia tirucalli, Dracaena sp, Acacia albida, Acacia melanoxylon, Cassia siamea, Albizia chinensis, Avocatier, Goyavier, Papayer, Manguier, Pruniers, ...

6.4. EXPLOITATION FORESTIERE

L'exploitation forestière s'opère de manière artisanale et elle concerne : le bois de feu, la production du charbon de bois et la production artisanale des bois sciés (scieurs de long). Les statistiques du bois abattu ne sont pas maîtrisées.

6.4.1. Le bois de feu

Le bois de chauffe fait l'objet de ramassage et/ou de coupe (abattage des arbres par machette, hache...) puis transporté au lieu de consommation ou mis en tas sur place pour vente.

6.4.2. Charbon de bois

La production du charbon de bois est issue d'un processus de transformation traditionnel appelé « Carbonisation » La méthode en vigueur est traditionnelle et consiste en une fausse meule en terre.

Le Service Forestier de la province a recensé, en 2006, 8 charbonniers à travers la commune. Leur effectif représente 4,5 % des charbonniers de la province (174).

Butezi occupe ainsi la quatrième position quant au nombre total de charbonniers de la province.

Le charbon produit est expédié au chef-lieu de la province Ruyigi et à Gitega.

6.4.3. Production et transformation du bois scié.

6.4.3.1. Production artisanale du bois scié (scieurs de long)

L'exploitation forestière pour la production de bois d'œuvre est essentiellement le fait des artisans forestiers communément appelés scieurs de long qui parcourent les collines pour abattre les arbres et les scier. Il s'agit donc de scieries artisanales.

6.4.3.2. Transformation du bois scié

Cette activité est menée par des artisans communément appelés menuisiers qui travaillent le bois scié pour produire des ouvrages. Leurs menuiseries sont pratiquement des unités artisanales.

La production forestière s'étend sur les planches, les madriers, les chevrons, les perches pour les toitures et rarement des poteaux non traités.

Le tableau ci-dessous inventorie les scieries et menuiseries artisanales de la province et démontre clairement que la commune Butezi détient 22 scieries et 8 menuiseries, soit respectivement 31% et 18% des scieries et menuiseries de la province.

Tableau 6.4. Inventaire des unités de transformation des produits forestiers

Communes	Scieries artisanales (Scieurs de long)	Menuiseries
Butaganzwa	27	11
Butezi	22	8
Bweru		10
Gisuru	5	5
Kinyinya	4	3
Nyabitsinda	9	3
Ruyigi	4	4
Province	71	44

Source : Service forestier, DPAE/Ruyigi/mars 2006

Tableau 6.5. Répartition des scieries et menuiseries sur les collines de Butezi

Commune	Unités de transformation	Localisation	Nombre
Butezi	Scieries artisanales	Sorero	10
		Senga	12
	Total		22
	Menuiseries	Sorero	1
		Senga	1
		Kirasira	1
		Mubira	1
		Bwagiriza	1
		Kirasira	1
Nombe		1	
Munyinya	1		
Total		8	

Source : Forestier communal, mars 2006

6.5. AIRE PROTEGEE

Le parc de la Ruvubu est la seule aire protégée de la commune.

6.6. INTERVENANTS

- La DPAAE,
- Action Aid Burundi.

6.7. PRINCIPALES CONTRAINTES

- La faible capacité en matière d'aménagement et de la gestion des forêts (faute de l'inventaire forestier) ;
- Le manque du personnel, du matériel et de financement produits forestiers ;
- La non -structuration de la filière bois ;
- La faible implication des populations riveraines et des administratifs dans la gestion des forêts ;
- La distribution anarchique des espaces boisées par l'administration territoriale.

6.8. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

- Procéder à l'inventaire forestier ;
- Développer l'agroforesterie et des pratiques culturales modernes pour éviter la destruction des écosystèmes ;
- Introduire les techniques améliorées de carbonisation qui permettent d'atteindre des rendements élevés avec une quantité raisonnable de bois.

CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

Il n'existe pas d'industrie à proprement parler dans la commune Butezi. Cependant on y rencontre de petites unités de transformation appuyées par la GTZ/APRS.

7.2. ARTISANAT

L'artisanat n'est pas bien développé dans la commune où l'on rencontre, outre les artisans actifs dans la fabrication des matériaux de construction (briquetiers, tuiliers menuisiers et scieurs du bois), des artistes oeuvrant dans l'artisanat de production et celui de service. L'artisanat d'art qui débouche sur des objets décoratifs n'est pas pratiqué dans Butezi.

7.2.1. Artisanat de production

Appelé également « Artisanat Utilitaire », il est le plus pratiqué dans la commune Butezi comme dans toute la province et accapare le plus grand nombre d'artisans et d'unités de production artisanales.

Il comprend différents métiers qui, dans l'exécution, connaissent une phase de transformation : la menuiserie pour la filière « Bois », la tuilerie et la briqueterie pour la filière « Terres-cuites et Carrières », la forge et constructions métalliques pour la filière « Fibres Végétales », la broderie et la couture pour la filière « Textile ».

Cette catégorie d'artisanat concourt à la production des biens matériaux, outillage et équipements. Elle est rencontrée dans toute la commune avec une qualité de produits variable suivant l'exigence et le pouvoir d'achat de la clientèle ainsi que le niveau technique du savoir-faire de l'artiste.

Tableau 7.1. Situation de l'artisanat de production

Types d'ateliers	Nombre d'unités	Localisation (Collines)
Menuiserie	8	Sorero, Senga, Kirasira (2), Mubira, Bwagiriza, Kirasira, Nombe, Munyinya
Briqueterie	4	Sorero, Kamuna, Ruyogoro (2)
Tuilerie	4	Sorero, Kamuna, Ruyogoro (2)
Forge	2	Butezi
Poterie	0	
Boulangerie	5	Sorero, Rubaragaza (2), Munyinya, Nyankanda
Charpenterie	5	Rubaragaza (2), Bwagiriza (2), Munyinya

Source : Coordination provinciale de l'enseignement des métiers / Ruyigi, mars 2006

Ces unités artisanales de production sont installées pour satisfaire des besoins locaux car aucune d'entre elles n'exporte sa production en dehors des limites provinciales.

7.2.2. Artisanat de service

Les artisans qui s'adonnent à ce type d'activités rendent des prestations de services qui, en grande partie, sont en rapport avec les réparations/entretien du matériel et équipements. Ce domaine est prospère suite aux relations entre clients et artisans. Il est généralement propriété privée des artisans.

Les types d'ateliers rencontrés dans Butezi sont :

- 5 (cinq) ateliers de couture : 2 à Butezi, 1 à Rugoti, 2 à Rubaragaza ;
- 2 ateliers de soudure à Butezi;
- 1 garage à Butezi.

7.2.3. Artisanat d'art

L'artisanat d'art est très peu pratiqué dans la commune. Ses activités débouchent sur la production d'objets plutôt décoratifs.

Se retrouvent dans cette catégorie : la sculpture sur bois, sur métal, en argile ; le travail sur les pierres précieuses ; la peinture sur tissu, sur bois, en feuille de bananier ; la pyrogravure etc ...

Ces objets sont vendus le long des axes routiers et sont achetés beaucoup plus par les expatriés travaillant dans diverses ONG.

7.3. INTERVENANTS

- La Coordination Provinciale des Métiers ;
- La PADCO/OTI ;
- La GTZ/APRS ;
- Les Confessions religieuses (Paroisse, Eglise Méthodiste) ;
- Les Associations et groupements des artistes.

7.4. CONTRAINTES

Les plus importantes sont les suivantes :

- Le manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par des textes législatif et réglementaire appropriés ;
- Absence d'une politique nationale de l'artisanat pouvant permettre l'encadrement et la promotion de l'artisanat ;
- Insuffisance de formation, de perfectionnement et de qualification des artisans ;
- Insuffisance des ressources allouées au secteur de l'artisanat (humaines, matérielles et financières) ;
- Inadéquation production-écoulement des produits artisanaux ;
- Accès difficile des artisans au micro-crédit et au marché public ;
- Problèmes divers liés à la crise politique et socio-économique du Burundi.

CHAPITRE VIII: ENERGIE

La commune Butezi est desservie en électricité par une ligne présentant les caractéristiques suivantes :

- Désignation de la ligne : Rugoti-Butezi
- Linéaire de la ligne Rugoti-Butezi : 11 km
- Nombre de transformateurs : 2 trans x 250 km
- Nombre de branchements : 36
- Nom du centre électrique : Butezi
- Consommation moyenne par client en Kw/mois : 10.84

CHAPITRE IX : COMMERCE ET SERVICES

9.1. LES ECHANGES

Les échanges commerciaux concernent essentiellement les produits agro-pastoraux écoulés par les agriculteurs et éleveurs qui, en contre partie, s'approvisionnent en biens manufacturés provenant des centres urbains : savon, sel, étoffes, ustensiles de cuisine, sucre.

La grande partie de la production vivrière, des légumes et des fruits est commercialisée de façon informelle. Elle s'effectue d'abord au niveau des collines où les opérateurs économiques achètent directement auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires ruraux. A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable des produits est vendue le long des routes.

Les produits sont vendus soit directement aux consommateurs, soit aux intermédiaires qui les écoulent sur les marchés de Ruyigi, de Rutana et de Gitega.

Concernant les produits d'élevage, la commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied, notamment pour l'approvisionnement des centres urbains.

Les échanges s'effectuent sur des espaces aménagés, communément appelés « marchés », à des jours bien déterminés de la semaine. Le calendrier ci-dessous fixe les jours du marchés dans différentes collines de la commune.

Tableau 9.1. Calendrier des marchés

Collines	Jours des marchés
Butezi	Dimanche
Mubira	Mercredi et vendredi
Kwisumo	Mercredi

Source : Administration communale

Ainsi, le marché du chef-lieu de Butezi se tient les mercredi et vendredi, ceux de Mubira et Kwisumo le dimanche.

9.2. PRIX ET UNITES DE MESURE

9.2.1. Prix

Les prix sont libéralisés ; ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Seule la taxe communale est imposée aux vendeurs. Les échanges entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce. Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transition se règle par la loi de l'offre et de la demande.

Les facteurs qui déterminent les prix des animaux sont, dans la plupart des cas, l'aspect physique de l'animal, son poids, son âge, et sa race.

9.2.2. Unités de mesure

Dans les petits marchés locaux, les transactions ne se font pas par des mesures universelles (Kilogramme, litre...), mais bien par des mesures consensuelles. Ainsi, on recourt pour :

- Graines : Casseroles (Igemeru ou ibakuri) ;
- Tomates, Haricot : Panier (igiseke), Casseroles ;
- Tubercules (manioc patate douce) : Tas (Umufungo), Sac (Umufuko)
- Farine de manioc ou de maïs : Verre (Ikirahuri), le panier, Casseroles,
- Huile de palme et pétrole : bouteilles (Icupa) et bidon (de 5 à 20 litres), vieille bouteille de bière, Anciennes boîtes de tomate ou de Blue band (Ikopo)
- Banane : Régime, Main
- Légumes : Botte (Isombe irara) et lenga lenga,
- Bois : Fagot (Umuganda w'inkwi)
- Charbon et Fruits: Tas (Umufungo), Panier.

9.3. FINANCEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES

La COOPEC locale n'a pas suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales de la commune.

9.4. INFRASTRUCTURES DE CONSERVATION ET DE STOCKAGE

Faute d'infrastructures adéquates, les produits agricoles de la commune subissent des pertes énormes dues aux attaques des rongeurs, des insectes... Ils sont, dans la plupart des cas, vendus immédiatement après la récolte.

Pour diminuer ces pertes, les agriculteurs recourent à des méthodes rudimentaires identifiées ci-dessous.

Tableau 9.2: Modes de conservation des produits agricoles

Modes de conservation	Produits
Sac	Haricots grains, Arachides gousses et graines ; Tournesols, Riz, Sorgho, Petits pois et Maïs grains
Air libre	Maïs épis et grains ; Pomme de terre
Panier	Farine de Manioc
Champs	Manioc, Pomme de terre, autres Tubercules
Grenier	Maïs carotte et Sorgho épis
Hangar	Arachides gousse ; Maïs carotte ; Pomme de terre
Fût	Arachides graines
Galeries	Colocase, tubercules

Source : Agronomes communaux/Ruyigi, mars 2006

9.5. VOIES ET MODES D'EVACUATION

9.5.1. Réseau routier

Le réseau routier est l'unique voie pour des échanges commerciaux entre les milieux de production et les centres de consommation, des collines aux centres de négoce.

Trois axes routiers desservent la commune à savoir les axes :

1. Ruyigi-Butezi-Mubira ;
2. Ruyigi-Bwagiriza-Kayongzi
3. Bwagiriza-Butezi-Mubira).

Toutes ces routes sont en mauvais état.

9.5.2. Modes d'évacuation

L'essentiel du surplus commercialisable emprunte le réseau routier par portage (sur la tête, au dos, à vélo) et, très rarement, par véhicules. Les quantités ainsi transportées par voyage sont très limitées : un bassin d'environ 30 Kg sur la tête ou au dos, environ deux sacs de 40 Kg chacun ou une demi-douzaine de régime des bananes sur le vélo.

Cette limitation des quantités transportées, l'absence des grands commerçants propriétaires des véhicules ainsi que l'impraticabilité des routes et pistes rurales justifient la faiblesse des quantités des produits offerts sur les marchés de la commune.

Concernant les animaux, ils marchent eux-mêmes à pieds (Gushorera) et parfois transportés sur des véhicules pour atteindre le marché ; les petits rongeurs (lapins et cobayes) sont transportés dans des sacs.

Enfin, l'évacuation de la volaille comme celle des œufs s'effectue par portage.

9.6. FLUX

Il n'existe pas de données sur les quantités des produits qui font l'objet des échanges entre Butezi, les autres communes et les provinces voisines. Elles sont même difficiles à cerner à cause de plusieurs points d'entrée et de sortie. Néanmoins, les opérateurs économiques renseignent que d'une manière générale la commune Butezi reçoit plus particulièrement de l'huile de palme de Bururi et Makamba, du sucre de Rutana, du

carburant de Bujumbura les produits manufacturés, de la bière de Gitega et de Bujumbura.

Tableau 9.4. Flux commerciaux

Expédition vers	Communes/Provinces	Produits
	Commune Ruyigi	Haricot, Canne à sucre, Braise
	Communes du Moso	Haricot, Canne à sucre
	Province Gitega	Banane, Haricot, Braise
	Province Rutana	Banane, Haricot
Réception de	Communes/Provinces	Produits
	Communes du Moso	Riz, Sorgho, Arachide, Manioc, Maïs, Ananas,
	Province Bururi	Huile de palme
	Province Gitega	Produits manufacturés
	Province Rutana	Sucre

Source : DPAE/Ruyigi/mars 2006

9.7. LES SERVICES

9.7.1. Institutions financières

La commune Butezi ne dispose qu d'une institution financière : la COOPEC.

9.7.2. Tourisme et hôtellerie

La commune de Butezi ne dispose d'aucun site touristique ni de maison d'accueil.

9.8. POSTE ET TELECOMMUNICATION

Dans la commune Butezi, il n'y a ni bureau de poste, ni téléphone, ni fax.

Cependant, la téléphonie mobile est utilisable dans certains endroits de la commune. Le réseau est discontinu dans la zone Bwagiriza.

CHAPITRE X : ACTION SOCIALE

10.1. SITUATION ACTUELLE

Par action sociale, on sous entend l'ensemble des mesures et d'actions visant à protéger et à promouvoir les catégories sociales les plus vulnérables dans le but d'assurer un développement harmonieux de toutes les couches de la société. Dans la commune Butezi, sont regroupés dans cette catégorie des vulnérables : les enfants en difficultés ; les personnes ayant subies des violences en récurrence les violences sexuelles ; les veuves et les veufs ; les mères célibataires ; les handicapés ; les veilles et les vieux etc.

10.1.1. Enfants en difficultés

Dans ce paragraphe, il sera traité les cas des enfants sinistrés de guerre, des enfants de la rue et dans la rue, des orphelins de père et de mère pour causes de guerre, du SIDA et de mort naturelle. Il sera également analysé les cas d'enfants chefs de ménages et d'enfants indigents.

Les enfants appartenant à toutes ces catégories ont en commun des difficultés diverses (comme l'abandon des études, non-accès aux soins de santé, malnutrition, manque d'habits ...) qui les poussent au désespoir et à la perte du goût de vivre dans la société.

Tableau 10.1: Situation des enfants en difficultés et des orphelins dans la commune

Collines	Nbre d'enfants sinistrés de guerre	Nbre d'enfants orphelins de père, de mère, de père et de mère			Nbre d'enfants chefs de ménages	Total
		De guerre	Du SIDA	Naturelle		
Gitwa	50			59	51	160
Mugogo	57			82	83	222
Mubira	81	15	-	63	16	175
Muyange	250	-	-	33	4	287
Rugoti	4	4	-	51	20	79
Nkongwe	10	-	-	16		26
Sorero	51	23	11	36	6	127
Kirasira	20	-	-	11		31
Senga	177	11	4	62	16	270
Rubaragaza	2	3	5	15	3	28
Nombe	7	-	-	9		16
Gashurushuru	30	8	6	14	12	70
Bwagiriza	37	8	-	30	14	89
Munyinya	13	13	-	13	13	52
Rutegama	44	15	-	13	8	80
TOTAL	833	100	26	507	246	1.712

Source : CDF Ruyigi mars 2006

En observant le tableau ci-dessus, on constate que le nombre d'enfants sinistrés de guerre représente 48,6% des enfants en difficultés de toute la commune (qui s'élèvent à 1.712).

La colline Muyange vient en première position avec 30% des sinistrés de guerre de toute la commune, suivie de la colline Senga avec 21%.

Les collines Rubaragaza et Rugoti viennent en dernière position avec successivement 0,2% et 0,4% des sinistrés de guerre de toute la commune.

On constate également les enfants orphelins de père et de mère pour causes de guerre, du SIDA et de mort naturelle, représente respectivement 5,8% ; 1,5% et 29,6% des enfants en difficultés de toute la commune.

Les enfants chefs de ménage représentent 14,3% des enfants en difficultés de toute la commune avec premières positions les collines Mugogo et Gitwa.

10.1.2. Victimes de violences

Le CDF a mis sur pied un comité de lutte contre les violences sexuelles composé de 2 femmes leaders par colline pour aider dans la sensibilisation de la lutte contre ces violences et comportements à adopter pour une victime de violence sexuelle. Dans la commune, beaucoup de cas de violences ne sont pas déclarés pour des raisons socio-culturelles car cela reste tabou dans la culture burundaise.

Pour un total communal de 23 cas de viols enregistrés par le CDF, les femmes sont les plus violées avec 13 cas, soit 56,5%. Ensuite, viennent les filles avec 10 cas, soit 43,4%. Aucun cas n'a été assisté pour ces catégories de gens (données tirées dans la SWAA de Ruyigi).

10.1.3. Veufs et mères célibataires et indigents

Les veufs et les mères célibataires connaissent des difficultés de survie et doivent figurer dans la liste des indigents.

Faute des centres sociaux, les mères célibataires et les veufs comme d'autres indigents ne bénéficient que de grains de maïs de la part de certaines ONG tel que SOPRAD, PAM,... Selon les données du CDF reprises dans la banque des données informatisée de la province Ruyigi, 966 veufs dont 295 femmes et 671 hommes sont appuyés.

Le nombre d'indigents présents dans la commune s'élève à 1.481 dont 601 femmes, soit 40,5% et 880 hommes, soit 59,4%.

La colline Mugogo vient en tête avec 14,3% d'indigents de toute la commune, suivie de Sorero avec 10,8% d'indigents de la commune.

10.1.4. Personnes handicapées

Il n'existe pas de structure s'occupant de la réhabilitation sociale. La réhabilitation sociale est l'ensemble d'actions faites en faveur des personnes handicapées pour les libérer de leur dépendance sur le plan social et physique.

La commune Butezi compte au total 475 handicapés physiques dont 233 hommes (49%) et 242 femmes (50,9%).

Plusieurs causes d'infirmité sont signalées dans la commune Butezi.

Il s'agit essentiellement et ,dans l'ordre, des handicaps du à : la naissance dû probablement à la poliomyélite (environ 61% des cas), aux accidents (15,5%), à la guerre (10,7%), ...

Dans la commune, on enregistre seulement 3 cas de handicaps dus aux violences sexuelles.

10.2. REINSERTION ET REINSTALLATION DES SINISTRES

La commune Butezi abrite un nombre important de déplacés et de rapatriés. Ces personnes constituent une catégorie des cas sociaux qui méritent une attention des intervenants dans le secteur de la réinsertion des sinistrés.

D'après le HCR Ruyigi, les déplacés vivent sur le seul site de Butezi regroupant 57 ménages avec une population de 238 personnes.

Tableau 10.5 : Population sinistrée hors site de la commune Butezi en 2006

Collines	Nombre total des ménages	Population		Population rapatriée
		M	F	
Gitwa	5	12	3	15
Mugogo	11	41	52	93
Mubira	39	35	21	56
Muyange	25	23	26	49
Rugoti	53	105	126	231
Nkongwe	6	53	46	99
Sorero	68	52	36	88
Kirasira	5	10	20	30
Senga	10	30	13	43
Rubaragaza	15	29	15	44
Nombe	10	50	12	62
Gashurushuru	12	61	10	71
Bwagiriza	94	47	57	104
Munyinya	48	34	43	77
Rutegama	18	15	19	34
Total	419	597	499	1.096

Source : CDF/Ruyigi mars 2006

La commune Butezi compte 419 ménages rapatriés hors site totalisant 1.096 personnes dont 499 femmes, soit 45,5% et 597 hommes, soit 54,4%.

La colline Rugoti est la plus touchée par le rapatriement avec 231 personnes, 21 % des rapatriés de la commune.

Tableau 10.6. Evolution des rapatriés dans les communes de la province Ruyigi

Communes	2002	2003	2004	2005	2006*	Total
Butaganzwa	205	303	1.871	1.238	130	3.747
Butezi	81	301	1.704	911	72	3.069
Bweru	89	198	1.005	497	10	1.799
Gisuru	4.869	9.260	12.854	1.978	69	29.030
Kinyinya	504	1.889	8.170	1.520	79	12.162
Nyabitsinda	490	937	3.676	858	52	6.013
Ruyigi	200	359	2.090	672	61	3.382
Total	6.438	13.247	31.370	7.674	473	59.202

Source : HCR Ruyigi juillet 2006

* Données au 17 juillet 2006

Le nombre total des rapatriés de la province est de 59.202 personnes. La commune Butezi en détient 3.069, soit 5% des rapatriés de la province, ce qui lui confère la sixième place en terme d'importance des rapatriés de la province.

L'année 2004 a connu des retours importants des réfugiés, 1.704 personnes.

10.3. FEMME ET PRISE DE DECISION

Dans la commune Butezi, la femme n'est pas suffisamment représentée dans les organes de prise de décision.

On n'enregistre que 4 femmes chefs de colline dans la zone Bwagiriza, 2 directrices pour les écoles primaires de Nombe et de Sorero et une titulaire du Centre de santé de Kwisumo).

10.4. HABITAT

10.4.1. Situation de l'habitat

L'habitat est du type dispersé à l'exception du chef lieu de la commune et des sites des déplacés.

L'habitat existant dans la commune est très loin de répondre aux exigences minimales de confort et de salubrité. Les habitations sont construites en matériaux semi-durables, en utilisant des technologies traditionnelles, ce qui explique leurs dimensions réduites et leur fragilité. Elles ne sont pas desservies en eau ni en électricité.

Bref, la population est mal logée. En effet, les estimations fournies par l'administration locale illustrent cette situation.

Répartition des maisons suivant le type de:

1. Mur : briques adobes (70 %), pisé (20%), pierres (6 %) et briques cuites (4%) ;
2. Toiture : chaume (52 %), tôles (42 %) et tuiles (6 %) ;
3. Pavement : terre battue (98 %), ciment (2%), carreaux fabriqués localement (0,8 %).

10.4.2. Disponibilité des matériaux de construction

Commune	Argile	Sable	Moellon	Gravier	Latérite	Bois/Perche
Butaganzwa	*	*	*		*	
Butezi	*	*	*		*	*
Bweru	*	*		*	*	*
Gisuru	*	*	*		*	
Kinyinya	*	*			*	
Nyabitsinda	*	*	*		*	
Ruyigi	*	*	*	*	*	

Source : Administration locale/mars 2006

Il ressort de ce tableau que la commune dispose de l'argile, du sable, du moellon, de la latérite et du bois de construction. Il lui manque du gravier.

Les matériaux importés ne sont pas accessibles dans la commune pour des raisons majeures suivantes :

1. Leurs coûts élevés ;
2. Faible pouvoir d'achat de la population ;
3. Absence des quincailleries.

10.4.3. L'incidence de la crise sur l'habitat

La crise a eu une incidence néfaste sur l'habitat. Selon l'administration locale, environ 2.156 habitations ont été détruites, soit environ 11 % des maisons détruites de la province.

Le tableau 11.8 fait état du nombre des maisons détruites à travers les communes pendant la guerre civile.

Tableau 10.8. Nombre des maisons détruites pendant la crise

Communes	Maisons détruites
Butaganzwa	997
Butezi	2.156
Bweru	1.499
Gisuru	7.375
Kinyinya	2.414
Nyabitsinda	2.251
Ruyigi	3.608
Total	20.300

Source : Administration locale/mars 2006

Des efforts particuliers ont été fournis par plusieurs intervenants dans la reconstruction et des maisons ont été construites dans toutes les communes, mais à des proportions différentes suivant les intervenants et les communes les plus nécessiteuses.

10.4.4. Intervenants

- HCR ;GTZ/APRS ;SOPRAD ;PADCO

10.4.5. Contraintes, potentialités et perspectives

10.4.5.1. Contraintes rencontrées

- Le manque de moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins urgents de reconstruction et d'amélioration de l'habitat ;
- L'insuffisance du bois de construction particulièrement les perches ;
- Les prix élevés des matériaux de construction ;
- Le faible pouvoir d'achat de la population.

10.4.5.2. Potentialités

- La présence d'artisans : maçons, charpentiers, tuiliers, briquetiers ;
- La présence relative des matériaux locaux de construction ;
- La disponibilité des espaces à bâtir ;
- La présence des gisements de la matière première pour la fabrication des matériaux locaux de construction ;
- La disponibilité de la main d'œuvre locale.

10.4.5.3. Perspectives

- Promouvoir des associations de la filière habitat ;
- Utiliser rationnellement les matériaux de construction ;
- Promouvoir l'artisanat pour augmenter le nombre des maçons et des charpentiers.

CHAPITRE XI : SANTE

11.1. SITUATION EN 2005

Selon la DPS Ruyigi, la commune Butezi, comme toutes les communes du pays, connaît les mêmes problématiques en matière sanitaire : insuffisance d'infrastructures sanitaires, des capacité d'accueil ainsi que celle des ressources humaines qualifiées, ...

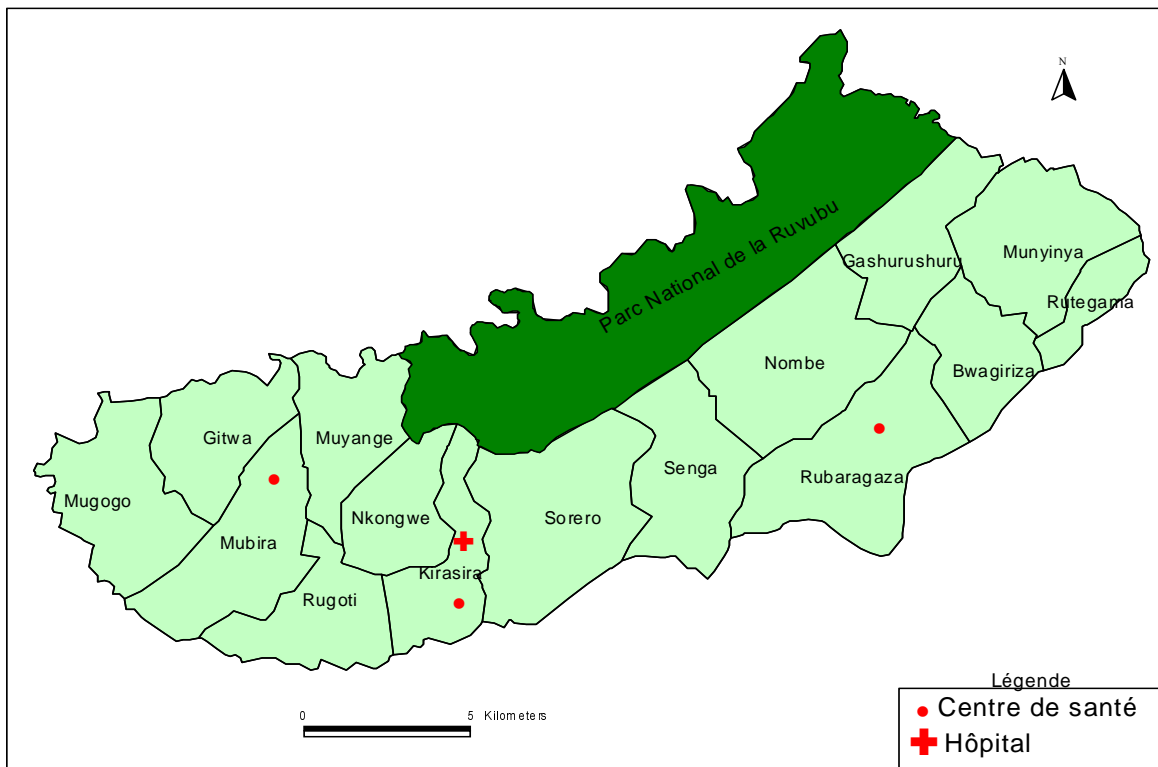
La situation sanitaire présente un tableau clinique caractérisé par la persistance des maladies suivantes : le paludisme (13.822 cas dont 2 décès); pneumonie chez les moins de 5 ans (1.203 cas), diarrhée chez les moins de 5 ans (454 cas dont 1 décès), malnutrition (242 cas) et la dysenterie (156 cas).

La commune de Butezi dispose d'un hôpital agréé, de 3 centres de santé dont 2 publics et un autre agréé localisés à Kwisumo, Butezi et Mubira. Ils totalisent en tout 122 lits, soit 1lit/343 habitants

Les consultations en 2005 étaient de 34.327 dont 68 admis pour hospitalisation.

Concernant le personnel soignant, la commune de Butezi dispose de 15 Paramédicaux (1Laboratin, 1TPS, 3 A2, 10 A3 et 8AS) dont 5 dans les 3 CDS et 10 dans l'hôpital de Butezi.

Localisation des structures sanitaires de la commune en 2005



11.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

La situation sanitaire générale de la commune présente un tableau clinique caractérisé par la persistance des maladies suivantes : le paludisme, la rougeole, la poliomyélite, la fièvre typhoïde, les maladies diarrhéiques, les infections pulmonaires ou respiratoires, les maladies nutritionnelles et avitaminoses, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/SIDA...

Il convient de signaler également l'ignorance des règles d'hygiène dans le milieu rural ainsi que des accouchements à domicile dont un grand nombre n'est pas assisté.

Les 7 pathologies sous surveillance les plus fréquentes dans la commune sont indiquées dans le tableau 11.1.

Le paludisme constitue la cause principale de morbi-mortalité avec 13.822 cas pour toute l'année 2005. Suivent ensuite, les pneumonies et les maladies diarrhéiques surtout chez les enfants de moins de 5 ans. En 2005, 1.203 cas des pneumonies et 454 cas de diarrhée ont été recensés.

Cependant, sur le plan provincial, Butezi est parmi les communes les moins affectées par rapport aux autres communes. Les cas du : a) paludisme de la commune présentent 7 % des cas du paludisme enregistrés au cours de l'année 2005 dans la province, b) des pneumonies 10 % et c) des diarrhées 7 % .

La commune Butezi n'a enregistré aucun cas de tuberculose en 2005.

Tableau 11.1. Données épidémiologiques de la commune Butezi

Maladies Communes	Paludisme	Pneumonie chez < 5ans	Diarrhée chez < 5ans	Malnutrition	Dysenterie	Tuberculose	Rougeole
Butaganzwa	8 417	750	611	368	188	16	0
Butezi	13 822	1 203	454	242	156	0	0
Bweru	27 778	1 923	704	358	252	15	0
Gisuru	45 094	2 405	1 344	353	314	0	1
Kinyinya	25 014	1 358	1 101	101	127	14	0
Nyabitsinda	43 606	1 574	1 267	97	166	0	0
Ruyigi	23 359	2 339	731	153	294	27	9
Total	187 090	11 552	6 212	1 672	1 497	72	10

Source : DPS Ruyigi/ mars 2006

11.3.MEDECINE PREVENTIVE

Chaque année, une grande campagne de vaccination est organisée à travers tout le pays dans le cadre du PEV avec l'appui de l'UNICEF et de l'OMS en vue de réduire la morbidité et la mortalité infantile dues aux maladies que l'on peut prévenir par la vaccination.

Selon les données du Programme Elargi de Vaccination (PEV) en 2005, la couverture vaccinale par antigène dans la commune pour une population totale estimée à 41.902 habitants est très faible et se présente de la manière suivante. Pour :VAT2 : 262 personnes vaccinées, soit 0,6 % ; BCG : 1.222, soit 2,9 % ; Polio3: 1.099 soit 2,6 % ; Pentavalent. :1.096 soit 2,6 % ; Rougeole : 1.250 soit 2,9 %.

En se référant au tableau 11.2, les personnes vaccinées par antigène par rapport à l'effectif total des personnes vaccinées de la province représentent pour : VAT2 : 4,7%; BCG : 9 %; Polio3: 10,9 %; Pentavalent. : 8,7 % ; Rougeole : 10,5 % .

Tableau 11.2 : Données sur la vaccination de la commune Butezi

Communes	Nombre de personnes vaccinées contre				
	VAT2	BCG	Polio3	Pentavalent	Rougeole
1. Butaganzwa	223	1413	1132	1364	1318
2. Butezi	262	1222	1099	1096	1250
3. Bweru	1132	1745	1400	1625	1594
4. Gisuru	1975	2654	1818	3044	2761
5. Kinyinya	576	1709	1445	1389	1435
6. Nyabitsinda	808	2265	1255	2052	1718
7. Ruyigi	880	2284	1842	1918	1729
Total	5856	13292	9991	12488	11805

Source : DPS/Ruyigi Mars 2006

11.4. SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

Les consultations prénatales et les accouchements dans les structures demeurent très faibles. Aucune femme ne vient en consultation post-natale.

Tableau 11.3 : Données sur la santé de la mère et l'enfant (2005)

Communes	CPN3	Accouchements assistés	Couverture contraceptive
1. Butaganzwa	17%	306	0,6%
2. Butezi	47,7%	439	1,3%
3. Bweru	38,4%	679	1,8%
4. Gisuru	42%	912	2,3%
5. Kinyinya	52,2%	873	3,1%
6. Nyabitsinda	53,4%	856	2,4%
7. Ruyigi	27,6%	1132	3,9%
Total	39,8%	5197	2,3%

Source : DPS/Ruyigi Mars 2006

11.5. SITUATION SUR LE VIH/SIDA

En se référant au tableau 11.4 de la CPLS/Ruyigi, les données sur le VIH/SIDA de la commune se présentent de la manière suivante :

- Nombre total de personnes séropositives : 11 dont 4 hommes et 8 femmes, ce qui représente 6,7 % des séropositifs de la province.
- Les femmes représentent environ 6% des séropositifs de la province.

Tableau 11.4 : Données sur le VIH SIDA

Communes	Centres dépistage	Nombre de dépistés			Nombre de séropositifs		
		H	F	T	H	F	T
Butaganzwa	C.Muriza	241	235	476	4	6	10
Butezi	C.Butezi	316	339	655	3	8	11
Bweru	C.Busoro	58	50	108	0	1	1
Gisuru	C.Gisuru	190	166	356	11	8	19
Ruyigi	SWAA et C.Rusengo	1.028	882	1.910	67	54	121
Total	6	1.833	1.672	3.505	85	77	162

Source : CPLS/Ruyigi 2005

10.6. SITUATION SUR LES IST

En se référant au tableau 11.5 de la DPS/Ruyigi, les données sur les infections sexuellement transmissibles de la commune se présentent comme suit :

- Les femmes sont les plus touchées par les IST. En effet, des 241 personnes infectées de la commune, 152 cas (63%) concernent les femmes ;
- L'effectif des personnes infectées par IST de la commune représente 14% des infectés de la province ;
- Les femmes de la commune représentent, elles seules, 8,8% des cas d'IST recensés dans la province.

Tableau 11.5 : Données sur les IST

Communes	Nombre de cas d'IST		
	H	F	T
Butaganzwa	121	163	284
Butezi	89	152	241
Bweru	33	67	100
Gisuru	81	84	165
Kinyinya	79	128	207
Nyabitsinda	219	289	508
Ruyigi	70	133	203
Total	692	896	1.708

Source : DPS/Ruyigi mars 2006

11.7. MEDECINE TRADITIONNELLE

Les intervenants en médecine traditionnelle dans la province sont les tradithérapeutes et les accoucheuses traditionnelles consignés dans le tableau 11.6.

La commune Butezi détient 13 tradithérapeutes (13 % de la province) et 39 (9,33 %) accoucheuses traditionnelles officiellement reconnus.

Ces dernières ont bénéficié des formations, mais n'ont pas reçu de kits.

Le recours au guérisseur est particulièrement évident pour les malades habitant loin des centres de santé et sans moyens financiers

En outre, la conception traditionnelle de toute maladie comme un mauvais sort jeté par un proche explique le recours au guérisseur et à ses pratiques dont les effets sont parfois positifs notamment pour les maladies psychiques.

Tableau 11.6 : Situation de la médecine traditionnelle dans la commune Butezi

Communes	Tradithérapeutes connus officiellement	Accoucheuses traditionnelles Formées sans Kit
1. Butaganzwa	76	93
2. Butezi	13	39
3. Bweru	45	89
4. Gisuru	70	62
5. Kinyinya	39	42
6. Nyabitsinda	38	55
7. Ruyigi	35	38
Total	316	418

Source : DPS/Ruyigi Mars 2006

11.8. INTERVENANTS

- Direction Provinciale de la Santé ;
- A.P/SIDA, CNLS, SWAA : Lutte contre le SIDA ;
- GTZ/APRS : Construction centres de santé.

11.9. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER

11.9.1. Contraintes

- L'insuffisance des structures de soins et des ressources humaines ;
- Le manque de logement du personnel au CDS Biyorwa ;
- L'absence d'encadrement des tradipraticiens.

11.9.2. Stratégies / actions à mener

- Doter la commune d'un personnel de santé qualifié et suffisant
- Recycler, sensibiliser et motiver le personnel soignant ;
- Appuyer techniquement et financièrement le secteur ;
- Promouvoir des soins préventifs.
- Construire de nouvelles infrastructures sanitaires

CHAPITRE XII : APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'approvisionnement se fait par des sources aménagées, par des puits ou des forages et par les adductions d'eau gravitaire. Le captage des eaux à partir des cours d'eau existants ne se fait pas car le système de pompage est onéreux et difficile à entretenir.

12.1. DESSERTE EN EAU POTABLE

La commune Butezi est parmi les communes le mieux desservie en eau. Elle est dans les normes exigées par l'OMS à savoir ; un point d'eau tous les 500 mètres. Le tableau ci-dessous fait état de la desserte en eau potable.

En se référant au tableau 12.1 qui fait état de desserte en eau, 4.843 ménages de la commune, soit environ 65,8 % des ménages de la commune, utilisent des points d'eau. Ce même effectif représente 14,9 % des ménages de la province utilisant les points d'eau. La commune se range deuxième de la province quant au nombre des points d'eau fonctionnels avec 302 points, soit environ 23 % des points d'eau fonctionnels de la province.

Tableau 12.1. Desserte en eau potable de la province en 2005

Communes	Nombre de ménages	Ménages utilisant points d'eau fonctionnels	Points d'eau fonctionnels	Ménages par point d'eau	Superficie en Km²	Points d'eau par 500 m
Butaganzwa	13.255	7.911	408	19	342	1
Butezi	7.352	4.843	302	16	334	1
Bweru	7.526	4.359	137	32	343	0,4
Gisuru	16.544	2.693	84	32	535	0,15
Kinyinya	10.015	4.008	29	138	267	0,10
Nyabitsinda	9.529	2.647	77	34	228	0,33
Ruyigi	10.545	5.859	252	23	289	0,9
Total	74.766	32.320	1.289	25	2.338	0,55

Source : Coordonnateur Provincial de RCE/Ruyigi/2006

N.B. Les points d'eau comprennent les sources aménagées, les bornes fontaines publiques et les puits.

12.2. RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU

La commune dispose de 12 réseaux d'adduction d'eau d'une longueur totale de 21,7 km. Pour détails, consulter la banque de données informatisée de la province Ruyigi

Le tableau 12.2 donne la situation actuelle des réseaux d'adduction d'eau de la province.

Tableau 12.2. Réseaux d'adduction d'eau

Communes	Nombre de réseaux	Linéaire/Km	Total Bornes Fontaines	Bornes fontaines fonctionnelles	Bornes fontaines non fonctionnelles
Butaganzwa	5	19,5	40	29	11
Butezi	12	21,7	63	54	9
Bweru	9	-	177	58	119
Gisuru	12	35,2	52	35	17
Kinyinya	0	0	0	0	0
Nyabitsinda	10	44,1	75	54	21
Ruyigi	11	-	96	38	58
Total	59	120,5	503	268	235

Source : CPRCE/Ruyigi/2006

La commune totalise 63 bornes fontaines, soit environ 12,5 % de la province. De ces 63 bornes, 54, soit environ 85,7% sont fonctionnelles.

12.3. GESTION ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES D'EAU

La gestion est assurée par la Régie Communale de l'Eau mise en place par la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales. Elle avait cessé de fonctionner avec la crise, mais elle reprend progressivement de service.

Le Fontainier Communal et les usagers des points d'eau ne jouent plus leurs rôles respectifs, par manque des moyens financiers pour le premier et par manque d'encadrement/sensibilisation pour les seconds.

12.4. INTERVENANTS

GTZ/APRS ; LVIA ; PADCO/OTI ; IRC ; HCR ; UNICEF ; ACF.

12.5. LES PRINCIPALES CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

12.5.1. Les contraintes

- L'insuffisance des ressources financières ;
- La mauvaise gestion de la Régie Communale de l'Eau ;
- L'ignorance des techniques de captage des cours d'eau pourtant existants ;
- Le manque de motivation des bénéficiaires pour l'entretien ou la réparation des infrastructures défectueuses ;

12.5.2. Les potentialités

La commune dispose de beaucoup de potentialités en eau non encore exploitées : les sources d'émergences ainsi que les eaux de nappe phréatique pour les forages.

L'alimentation en eau peut se faire par gravité car le relief escarpé s'y apprête. Là où le captage par gravité s'avère difficile, envisager le captage par pompage dans les cours d'eau ou installer le système de collecte des eaux pluviales.

12.5.3. Perspectives

- Rechercher et vulgariser les techniques appropriées de mise en valeur de tous les types de ressources en eau existants dans la commune. La priorité est d'alimenter les hôpitaux, les centres de santé, les écoles primaires et secondaires, bref tous les établissements publics en eau potable ;
- Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et à la gestion des installations d'eau ;
- Redynamiser la Régie Communale de l'Eau ;
- Réhabiliter toutes les infrastructures d'eau détruites ou défectueuses ;
- Reboiser les bassins versants et collines dénudées pour préserver le potentiel hydrique de la province ;
- Juguler les feux de brousse et tous les éléments nocifs à l'environnement.

CHAPITRE XIII : EDUCATION

L'éducation dans la commune Butezi est caractérisée par le manque d'infrastructures et équipements scolaires; l'insuffisance du personnel enseignant qualifié ; le manque de manuels des élèves et des professeurs ainsi que par un nombre très important d'élèves à scolariser.

Le système d'éducation connaît 2 types d'enseignement : l'enseignement formel (primaire, secondaire dont technique) et l'enseignement informel (enseignement des métiers, centres Yagamukama, centres d'alphabétisation des adultes).

13.1. ENSEIGNEMENT FORMEL

13.1.1. Enseignement primaire

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, l'enseignement primaire à Butezi est assuré dans 13 écoles primaires dont 12 à cycle complet.

Il est à noter que dans le canton scolaire de Butezi, le taux brut de scolarisation est estimé à 90% et celui des filles est de 46,3% tandis que le taux de redoublement est de 23,7%.

Carte des infrastructures scolaires 2005-2006

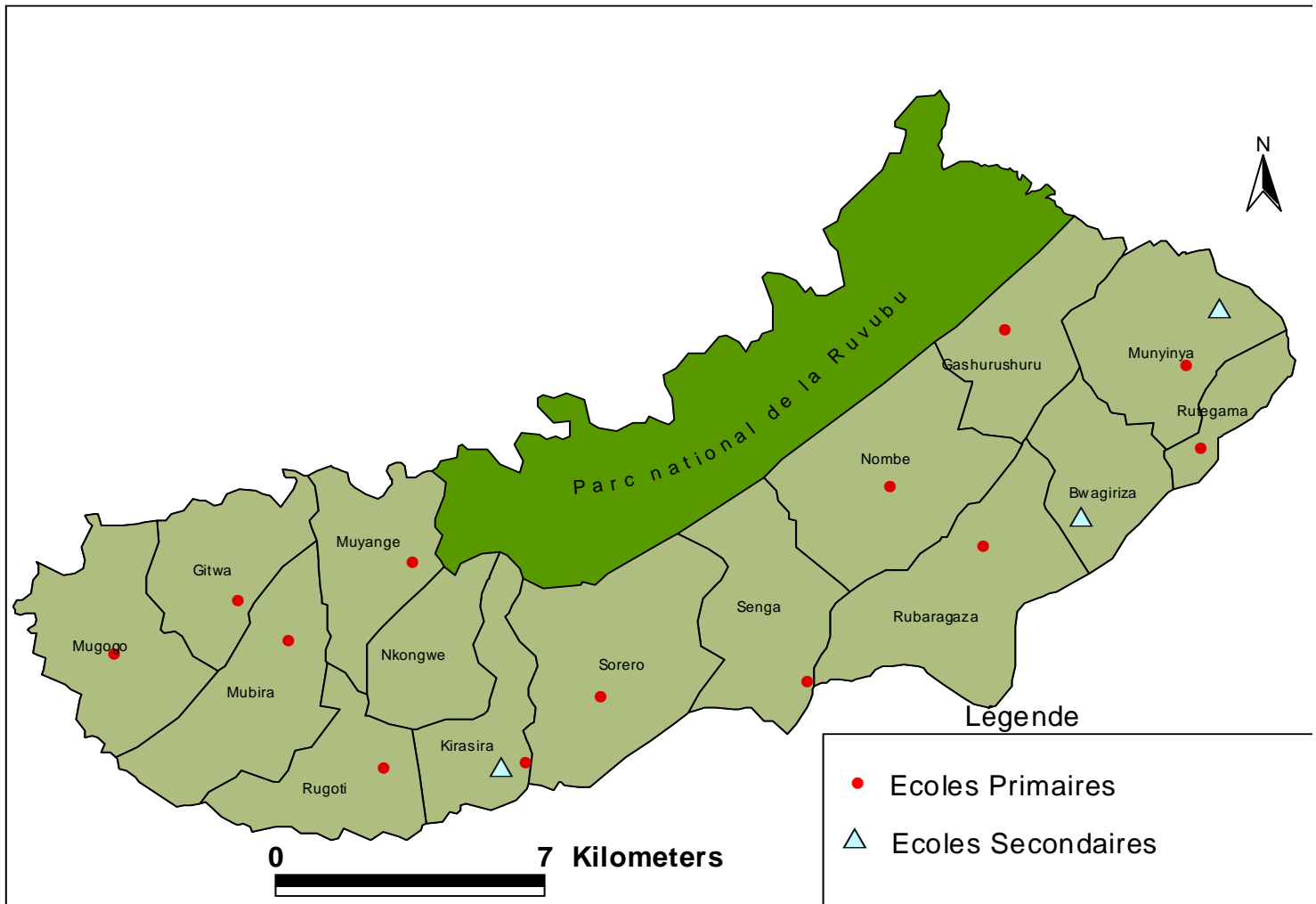


Tableau 13.1 : Situation des écoles primaires de Butezi (A/S 2005-2006)

Zones	Noms Ecoles	Collines	salles	Effectifs élèves	Ens.	El/classe	El/ens.
Bwagiriza	Kwisumo	Rubaragaza	7	598	9	85	86
	Misugi	Senga	6	555	8	93	69
	Nombe	Nombe	6	386	6	64	64
	Nyakayi	Rutegama	7	507	7	72	72
	Nyamugari	Gashurushuru	6	505	7	84	72
	Nyankanda	Munyinya	6	230	8	38	29
Butezi	Butezi	Sorero	7	1067	11	152	97
	Mageyo	Sorero	7	787	7	112	112
	Rugoti	Rugoti	6	674	9	112	75
Mubira	Mubira	Mubira	8	702	8	88	88
	Muyange	Muyange	5	470	5	94	94
	Bukamba	Gitwa	6	542	6	90	90
	Mugogo	Mugogo	6	426	6	71	71
Total	13		83	7.449	97	90	77

Source : Responsable Carte Scolaire/Ruyigi mars 2006

En se référant au tableau ci-dessus, on constate que les 13 écoles réparties dans toute la commune Butezi totalisent un effectif de 7.449 élèves pour un nombre de 83 salles de classe, soit un ratio moyen de 90 élèves par classe.

Selon les données dans la banque de données provinciales, des 7.449 élèves, 3.451 sont des filles, soit 46,3% de l'effectif total des élèves. Les effectifs des élèves sont disproportionnés à ceux des écoles et salles d'où la surpopulation des écoles avec des ratios de 38 élèves/ salle pour les plus favorisées (E.P. Nyankanda) et 152 pour les moins favorisées (E.P. Butezi).

La carence des enseignants est importante. En effet, le ratio moyen de 77 élèves/ enseignant prouve qu'il faudrait augmenter les effectifs des enseignants pour atteindre les normes de 30 élèves par enseignant.

13.1.2. Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est assuré dans 3 écoles dont 1 Lycée et 2 Collèges Communaux.

Tableau 13.2 : Situation des écoles secondaires de Butezi (A/S 2005-2006)

Zones	Noms Ecoles	Colline	Salles	Elèves	Ens.	El/classe	El/Ens.
Bwagiriza	Lycée Nyankanda	Munyinya	5	310	4	62	77.5
Butezi	Co.Co. Butezi	Nkongwe	4	182	5	45	36
Bwagiriza	Co.Co. Bwagiriza	Bwagiriza	4	205	2	51	102
Total	3		13	687	11	53	62

Source : Chargé de la Carte Scolaire/Ruyigi mars 2006

D'après le tableau ci-dessus et les données dans la banque des données provinciales, les écoles secondaires de la commune Butezi compte 687 élèves dont 298 filles (28,5%). Ces écoles disposent de 13 salles de classe d'où un ratio moyen de 53 élèves par classe.

La disproportion entre les effectifs des élèves et les salles justifie la surpopulation dans les écoles, 45 élèves par classe pour les plus favorisées (COCO Butezi) et 62 pour les moins favorisées (Lycée Nyankanda).

Le ratio moyen de 62 élèves par enseignant démontre qu'il est nécessaire de procéder au recrutement de nouveaux enseignants respecter les normes de 30 élèves par enseignant et par classe.

13.2. ENSEIGNEMENT INFORMEL

13.2.1. Enseignement des métiers

Les deux écoles dont dispose la commune compte 12 salles et totalisent un effectif de 238 élèves dont 28 filles (11,7%).

Le ratio moyen est de 20 élèves par salle tandis qu'on observe le ratio de 9 élèves par enseignant.

Tableau 13.3 : Situation des écoles des métiers de Butezi (2005-2006)

Zones	Ecoles	Collines	Salles	Elèves	Ens.	EI/Salle	EI/Ens.
Butezi	Butezi	Kirasira	6	147	10	25	15
Bwagiriza	Bwagiriza	Bwagiriza	6	91	14	15	6.5
Total/commune			12	238	24	20	10

Source : Responsable de la carte scolaire Ruyigi/mars 2006

13.2.2. Ecoles religieuses/Yagamukama

Les écoles Yagamukama ont été supprimées progressivement. Elles ne sont plus fonctionnelles.

13.3. INTERVENANTS

- UNICEF ; HCR ; DPE

13.4. CONTRAINTES

- L'insuffisances d'infrastructures et d'équipements adéquats ;
- L'insuffisance d'enseignants qualifiés ;
- L'insuffisance et/ou manque de manuels scolaires et d'autres matériels didactiques ;
- L'ignorance de certains parents de l'importance de l'école en général et de la scolarisation des filles en particulier ;
- La pauvreté des ménages et des collectivités locales.

13.5. PERSPECTIVES

- Recruter les enseignants qualifiés et en nombre suffisant ;
- Sensibiliser la population en général et les parents en particulier pour qu'ils soient imprégnés de la valeur de l'école sans ségrégation de sexe ;
- Impliquer les collectivités locales dans le développement d'une école communautaire.

CHAPITRE XIV : JEUNESSE ET SPORT

14.1. JEUNESSE

14.1.1. Situation de la jeunesse

La commune compte un bon nombre des jeunes désœuvrés et non scolarisés, mais qui participent activement au maintien de la paix et aux activités de développement de la commune en se groupant dans diverses associations.

Les types d'associations sont aussi diversifiés que leurs domaines d'intervention.

14.1.2. Encadrement des jeunes

Certaines association des jeunes de la commune sont encadrées par les structures étatiques, des ONG ou projets locaux qui développent des activités de cohésion sociale, de la relance de la production agropastorale, des formations professionnelles, des activités génératrices de revenus...

Selon l'administration locale, les associations les plus actives sont celles qui pratiquent l'agri-élevage la lutte contre le SIDA., la couture, apiculture, vannerie, reboisement, menuiserie, mouture, briqueterie...

Le tableau 14.1 inventorie quelques structures qui encadrent les jeunes de la commune.

Tableau 14.1. Structures d'encadrement des jeunes de Butezi

Domaines	Structures	Nombre des jeunes encadrés		
		G	F	Total
Agriculture	CDF	5	17	22
	ACF	50	102	152
	GTZ/APRS			
Pisciculture	CDF	16	0	16
Elevage	ACF	90	80	170
	GTZ/APRS			
Fabrication des tuiles	A.F.V.P	18	0	18
Lutte contre le SIDA	SWAA GTZ/SIDA	4	8	12

Source : Administration locale/mars 2006

14.2. SPORT

Le sport le plus pratiqué est le football. Ce sport contribue beaucoup à rapprocher les jeunes des différentes communautés de la commune dans le cadre de consolidation de la paix.

Il existe un bon nombre de clubs de football avec statut et règlement d'ordre intérieur.

La commune détient 5 terrains de football non équipés et en mauvais état. Ces terrains sont répartis dans les collines suivantes : Butezi, Munyinya, Rutegama, Mubira et Bwagiriza.

14.3. CULTURE

14.3.1. Généralités sur la culture

La culture englobe l'ensemble des éléments qui, au cours du temps, ont façonné l'identité d'un peuple ou d'une communauté. Il s'agit notamment des éléments suivants : la langue, les croyances, les mœurs, les connaissances techniques, les fondements de l'organisation sociale, le patrimoine oral et physique dont les expressions musicales, folkloriques et artistiques etc...

L'« Umutsibo » est une danse folklorique propre à la région du Buyogoma dont fait partie la commune Butezi.

14.3.2. Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel constitue l'ensemble des éléments matériels et non matériels qui contribuent à maintenir et à développer l'identité culturelle d'un peuple ou d'une communauté dans le temps et dans l'espace. Il s'agit des sites historiques, des monuments, des musées, des espaces culturels, des centres de lecture et d'animation culturelle.

La commune Butezi dispose d'un centre d'animation culturelle au chef lieu. Ce centre est équipé d'un poste téléviseur, d'un magnétoscope et des tambours.

La GTZ/SIDA, qui gère ce centre, a distribué aux jeunes des clubs membres des tenues vestimentaires correspondant à chacune des disciplines pratiquées.

14.4. PRINCIPALES CONTRAINTES

- Le manque des moyens financiers pour l'agrément des statuts ;
- Les difficultés pour obtention des documents de reconnaissance des associations (statut),
- L'absence d'encadreurs professionnels ;
- L'insuffisance d'équipements pour les clubs ;
- Le manque des moyens pour l'entretien des infrastructures sportives ;
- Les dimensions des terrains non conformes aux normes ;
- L'insuffisance d'infrastructures culturelles.

14.5. PERSPECTIVES

- Encadrer la population jeune et adulte contre l'oisiveté ;
- Créer plus de clubs organisés et les former ;
- Dégager des espaces pour la construction des infrastructures sportives et culturelles ;
- Faire appel aux techniciens qualifiés pour la formation et l'encadrement des jeunes.

CHAPITRE XV : JUSTICE

15.1. GENERALITES

La commune Butezi dispose, en l’instar de toutes les communes de la province, d’un Tribunal de Résidence.

En matière civile, les juridictions sont épaulées par le Conseil des Notables ou des Bashingantahe présent sur chaque colline de recensement.

Sur base de l’article 37 de la loi communale, lors des règlements des litiges civils sur les collines, les Bashingantahe traditionnels investis doivent obligatoirement siéger ensemble avec les conseillers collinaires.

Les affaires couramment traitées par les services judiciaires sont civiles et pénales.

En matière civile, le gros des affaires enregistrées dans les juridictions sont relatives aux propriétés foncières (succession, contrats de vente irréguliers, ...)

En matière pénale, les infractions fréquentes sont surtout les vols qualifiés, les viols avec violence, les assassinats, pillage...

Les contraintes que rencontre le secteur de la justice sont liées aux difficultés de fonctionnement, notamment le nombre insuffisant du personnel, le manque d’outils modernes de travail (ordinateurs, photocopieuses, moyens de communication,..), le manque des moyens de déplacement, le manque de carburant, etc....

15.2. LA JUSTICE GRACIEUSE

15.2.1. Généralités

La justice gracieuse est l’une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline (les Bashingantahe), en collaboration avec les conseillers collinaires. Ce conseil est institué sur toute l’étendue du territoire.

La composition du Conseil des Notables de la colline et la procédure suivie sont fixées par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au secret professionnel et à l’ordre public. Les membres accomplissent leur travail à titre bénévole.

15.2.2. Rôle des Notables

Le Conseil des Notables est chargé de concilier les parties en litige. A l'issue du procès, il remet aux parties une copie du procès-verbal de l'instance comprenant les mentions suivantes :

- L'identité des parties ;
- L'objet du litige ;
- Les témoins entendus avec le résumé de leurs dépositions ;
- L'arrangement proposé ;
- Le P.V de l'instance des notables n'est plus obligatoire.

15.2.3. Nature des litiges

Le Conseil des Notables donne son avis préalable sur toutes les affaires civiles de la compétence des tribunaux de résidence.

Il s'agit entre autres des conflits entre époux, conflits de propriétés....

Il lui est interdit de procéder à des arrangements touchant à la compétence judiciaire répressive.

15.2.4. Liens avec les juridictions

Les justiciables ont le libre choix d'intenter leur action soit au Conseil des Notables qui collabore avec le conseil de colline, soit saisir directement le Tribunal de Résidence.

Toutefois, le tribunal n'est pas lié par l'arrangement proposé par le Conseil des Notables de la colline et le Conseil de Colline, sauf pour la vérification des déclarations des parties et des dépositions des témoins.

Contrairement à la pratique des juridictions, l'arrangement proposé par le Conseil des Notables de la colline n'a pas l'autorité de la chose jugée et ne peut être exécuté par voie forcée. La procédure devant cette institution ne donne lieu à aucun frais de justice.

15.3. INTERVENANTS

Commune ; RCN Justice et Démocratie ; GTZ.

15.4. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER

15.4.1. Contraintes

- La lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ;
- La complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ;
- L'insuffisance et la non-qualification du personnel ;
- L'insuffisance du mobilier et du matériel de bureau ;

15.4.2. Stratégies/actions à mener

- Accroître l'effectif du personnel ;
- Former les magistrats et les greffiers ;
- Doter le tribunal des outils modernes de travail notamment des ordinateurs, des photocopieuses, etc.

CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

16.1. PRINCIPAUX FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT

La commune détient certains avantages pouvant permettre son développement. Il s'agit entre autres de :

- La faible densité moyenne pouvant lui permettre de dégager des terres à emblaver ;
- La présence, quoiqu'en mauvais état, d'un centre semencier ;
- La présence des infrastructures zoo-sanitaires ;
- Le potentiel forestier relativement important pour couvrir les besoins de la commune ;
- Une bonne connaissance par la population des techniques de reboisement, de l'agroforesterie, de la carbonisation, de la transformation du bois (scieries et menuiseries) ;
- La présence des matériaux de construction : argile, sable, moellon et latérite ;
- La présence de l'énergie hydroélectrique pouvant permettre l'implantation des unités de transformation des produits agricoles et de l'élevage ;
- La présence des agents de développement : projets, ONGs, services étatiques décentralisés, des associations des jeunes bien formés et encadrés par des ONGs...

16.2. PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

- Le mauvais état des routes et l'insuffisance des moyens de transport ;
- L'inefficacité de la plupart des services étatiques d'encadrement (insuffisance des effectifs, manque de recyclages et d'équipement, salaires modiques...) ;
- L'insuffisance des intrants agricoles : semences améliorées, fumier...
- L'inaccessibilité aux engrais chimiques et aux produits phytosanitaires par la population suite à leur faible pouvoir d'achat ;
- La dégradation des sols causée par l'érosion et le déboisement ;
- Les maladies attaquant les cultures principales
- Les difficultés pour l'acquisition des produits et matériels vétérinaires;

- Le caractère traditionnel des méthodes de production agricole : utilisation du matériel végétal dégénéré ; la non-utilisation des engrais chimiques et produits phytosanitaires ;
- La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, la coupe incontrôlée de bois, les feux de brousse...
- L'absence de structure de financement pour les activités de développement ;
- La faiblesse du pouvoir d'achat de la population ;
- La faiblesse des prix au producteur ;
- Les difficultés d'approvisionnement en eau potable occasionnant ainsi la recrudescence des maladies diarrhéiques et d'origine hydrique ;
- Le faible degré de participation collective aux activités de développement ;
- La croyance très persistante à la sorcellerie et aux pratiques fétichistes ;
- L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, écoles, infrastructures sportives, centres récréatifs ...)

16.3. STRATEGIES ET ACTIONS A DEVELOPPER

Les stratégies et actions pour développer la commune Butezi seront consignées dans le Plan Communal de Développement, lequel plan devra être inscrit dans le Plan de Développement Provincial.

Sur le plan agricole, la commune Butezi ne présente aucune spécificité qui pourrait contribuer à son propre développement en particulier ou à celui de la province en général. Sa part dans la production provinciale des vivriers est marginale ; 9 % de la production de la province.

Un de ses atouts réside dans l'élevage du bovin pour lequel son cheptel représente environ 13 % des vaches de la province.

L'importance des boisements, propre à toutes les communes de Buyogoma, pourrait être également considérée comme un atout.

Par conséquent, le développement des élevages du bovin et du caprin ainsi que le reboisement seront les grandes actions à retenir pour la commune Butezi.

Concernant les autres spéculations agricoles, les efforts seront menés pour conserver et/ou augmenter leurs productions actuelles.

Pour l'élevage, les efforts porteront particulièrement sur le repeuplement des vaches et chèvres par l'introduction des géniteurs de races améliorées.

L'accent sera mis sur le développement de petits ruminants dont la reproduction rapide et nombreuse assurera la source de la protéine animale à la population.

Le reboisement pour la reconstitution du capital forestier, pour la restauration de la fertilité des sols et pour la lutte contre les érosions constitue également une des missions à assigner à la commune.

Les stratégies et actions à développer sont résumées dans le tableau XVI.1. en annexe.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La commune Butezi est située au Nord-Ouest de la province de Ruyigi. Elle a une superficie estimée à 334,06 Km² soit 14,2% de la province (2.338,88 km²) et 1,2% du pays (27.834 km²).

Elle est délimitée au Nord par la province Karusi ; au Sud par les communes Ruyigi et Butaganzwa ; à l'Est par la commune Bweru et à l'Ouest par la province Gitega.

Elle est située dans la région naturelle de Buyogoma qui se caractérise par une altitude moyenne comprise entre 1.500 m et 1.700 m, une pluviométrie moyenne annuelle d'environ 1.200 mm, les températures moyennes se situant entre 11°C et 26°C.

Le relief présente des pentes relativement faibles et les sols une forte tendance à l'acidité.

Sur le plan agricole, Butezi est une des communes dont les productions agricoles sont marginales. Elle ne contribue que pour 9 % dans la production des vivriers de la province. Cette mauvaise performance se justifie principalement par la forte acidité de ses sols qui, sur les pentes, sont peu profonds et très exposés à l'érosion. D'autres justifications sont, sans doute, les perturbations climatiques enregistrées ces dernières années.

La commune Butezi est relativement performante dans les élevages des bovins et des caprins.

Cependant, les potentialités de la commune ne peuvent profiter à la population que dans la mesure où les contraintes au développement relevées ci-haut étaient supprimées.

Supprimer ces contraintes implique une mise sur pied des stratégies et actions adéquates qui tiennent compte des préoccupations de la base : Elus locaux, les populations bénéficiaires, les autorités et services étatiques décentralisés, ONGs, les associations paysannes, les confessions religieuses...

Ces stratégies seront consignées dans un Plan Communal de Développement, lequel plan devra être inscrit dans un Plan de Développement Provincial. Le Plan de Développement de la communal de Butezi intégrera « l'Aire de Développement du Buyogoma » et mettra l'accent sur :

- a) Le re repeuplement du cheptel bovin par l'introduction des géniteurs des races améliorées ainsi que sur le développement de l'élevage de petits ruminants à cycle court dont la reproduction rapide et nombreuse assure à la population une source de la protéine animale.
- b) Le reboisement pour la reconstitution du capital forestier, pour la restauration de la fertilité des sols et pour la lutte contre les érosions constituera la troisième mission de la commune.
- c) La réhabilitation/construction des infrastructures.
- d) Autres missions qui seront déterminées lors de l'élaboration du Plan Communal de Développement.

En conclusion, cette étude pourra servir de support pour opérer des choix judicieux des actions à mettre en œuvre au niveau des facteurs les plus contraignants en vue d'imprimer un nouvel élan au développement de la commune.

BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEERU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEERU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAE/Ruyigi : Rapport annuel 1995.
19. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province de Ruyigi (2001-2003) ; août 2000.
20. PADCO
21. HCR
22. GTZ : Présentation du Projet « Appui au Programme Burundais de Réinsertion et de Réintégration » APRS.

Annexe 1

Tableau XIII.1 : Situation des écoles primaires dans Butezi (2005-2006)

Zone	Ecole	Colline d'implantation	Nombre de salles	Ecole		Effectifs			Nombre d'enseignements			Ratio élèves/classe	Ratio élève/Maître
				CC	C.INC	G	F	T	H	F	T		
Bwagiriza	Kwisumo	Rubaragaza	7	X		312	286	598	4	5	9	85	86
	Misugi	Senga	6	X		282	273	555	4	4	8	93	69
	Nombe	Nombe	6	X		220	166	386	2	4	6	64	64
	Nyakayi	Rutegama	7	X		260	247	507	2	5	7	72	72
	Nyamugari	Gashurushuru	6	X		264	241	505	5	2	7	84	72
	Nyankanda	Munyinya	6	X		124	106	230	5	3	8	38	29
Butezi	Butezi	Sorero	7	X		551	516	1067	2	9	11	152	97
	Magayo	Sorero	7	X		412	375	787	4	3	7	112	112
	Rugoti	Rugoti	6	X		391	283	674	5	4	9	112	75
Mubira	Mubira	Mubira	8	X		374	328	702	5	3	8	88	88
	Muyange	Muyange	5		X	282	188	470	3	2	5	94	94
	Bukamba	Gitwa	6	X		282	260	542	5	1	6	90	90
	Mugogo	Mugogo	6	X		244	182	426	4	2	6	71	71
Total	13		83	12	1	3.998	3.451	7.449	50	47	97	90	77

Source : Responsable Carte Scolaire/Ruyigi mars 2006

Annexe 2

Tableau XIII.2 : Situation des écoles secondaires dans Butezi (2005-2006)

Zone	Ecole	Colline d'implantation	Nombre de salles	Ecole		Elèves			Nombre d'enseignants			Ratio élèves/classe	Ratio élèves/Maître
				CC	C.INC	G	F	T	H	F	T		
	Lycée Nyankanda	Munyinya	5			153	147	310	4	0	4	62	77.5
Butezi	Co.Co. Butezi	Nkongwe	4			119	63	182	5	0	5	45	36
Bwagiriza	Co.Co. Bwagiriza	Bwagiriza	4			117	88	205	2	0	2	51	102
Total	3		13			389	298	687	11	0	11	53	62

Source : Chargé de la Carte Scolaire/Ruyigi mars 2006

Annexe 3

Tableau XIII.3 : Situation des écoles des métiers dans Butezi (2005-2006)

Zone	Ecole	Colline d'implantation	Nombre de salles	Ecole		Elèves			Nombre d'enseignants			Ratio élèves/classe	Ratio élèves/Maître
				CC	C.INC	G	F	T	H	F	T		
Butezi	Butezi	Kirasira	6			130	17	147	10	0	10	25	15
Bwagiriza	Bwagiriza	Bwagiriza	6			80	11	91	12	2	14	15	6.5
Total/commune			12			210	28	238	22	2	24	20	10

Source : Responsable de la carte scolaire Ruyigi/mars 2006

Annexe 4

Tableau XVI.1. : Stratégies et actions à mener

SECTEURS	ATOUTS/POTENTIALITES	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
1. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Climat relativement favorable ; - Disponibilité des terres sur les collines ; - Disponibilité de marais à aménager ; -Présence d'1centre semencier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Déficience de l'encadrement technique ; - Carence marquée des principaux intrants ; - Caractère traditionnel des méthodes de production ; - Absence des infrastructures de transformation, de stockage et de conservation des produits agricoles; - Maladies et diverses attaques des cultures par les insectes - Absence de crédit agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recycler les encadreurs techniques ; - Motiver (salaire consistant) et appuyer techniquement (moyen de déplacement) le personnel technique ; - Créer un réseau permanent de distribution des intrants agricoles ; - Réhabiliter le centres semenciers ; - Entrevoir l'installation des infrastructures de stockage, de conservation et de transformation dans les zones à hautes productions ; - Implanter une structure d'octroi de crédit
2. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des infrastructures zoo-sanitaires ; - Présence de plusieurs agents de développement dans le secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance du système d'élevage traditionnel ; - Prédominance des animaux de races locales ; - Diverses maladies animales, - Difficultés dans l'approvisionnement en matériels et produits vétérinaires ; - Délabrement des infrastructures zoo-sanitaires ; - Insuffisance du personnel soignant, - Absence de crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduire des variétés fourragères à haute valeur nutritive ; - Acquérir et introduire des géniteurs améliorés (pratique de l'insémination artificielle) ; - Instaurer un système d'approvisionnement en produits et intrants vétérinaires ; - Réhabiliter les infrastructures zoo-sanitaires ; - Motiver (salaire consistant) et appuyer (moyen de déplacement) le personnel technique ; - Mettre en place un système de crédit pour les éleveurs ; - Développer l'élevage de petits ruminants à cycle court de production.

SECTEURS	ATOUTS/POTENTIALITES	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
3. Pisciculture	- Présence des étangs	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ; - Délabrement des étangs existants - Aménagement des étangs non conformes aux normes techniques ; - Difficultés d’approvisionnement et de transport des alevins ; - Absence de structure d’encadrement : une seule vulgarisatrice pour toute le province ; - Absence de financement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter les encadreurs au niveau des communes ; - Formation des encadreurs recrutés ; - Réhabiliter les étangs délabrés.
4. Forêts	- Présence du personnel technique qualifié	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité en matière d’aménagement et de gestion des forêts ; - Destruction des boisements par les feux de brousse ; - Manque de financement ; - Abattage anarchique du bois en quête de l’énergie ligneuse ; - Distribution anarchique des espaces boisés par l’administration territoriale ; - Absence des plans de gestion et d’aménagement des forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l’inventaire forestier ; - Développer l’agroforesterie; - Introduire les techniques améliorées de carbonisation ; -Traduire en Kirundi les codes forestiers et de l’environnement ainsi que les textes légaux.

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
5. Artisanat	- Présence des projets GTZ/APRS et PADCO encadrant les jeunes ;	- Absence d'artisans qualifiés pour assurer des formations sur le tas ; - Absence de marché d'écoulement des produits d'artisanat.	- Renforcer des capacités des associations des artisans ; - Equiper les CEM.
6. Coopératives et Associations d'auto développement	- Existence d'un tissu associatif oeuvrant dans plusieurs domaines d'activités,	- Législation lacunaire ; - Faible niveau d'instructions des membres ; - Mauvaise gestion.	- Elaborer les textes légaux et réglementaires sur le mouvement associatif et les traduire en Kirundi ; - Renforcer les capacités des associés en matières de techniques de gestion et d'organisation des associations/coopératives ; - Multiplier le nombre des coopératives de commercialisation des produits agropastoraux ; - Octroi de crédit.
7. Approvisionnement en eau potable	- Desserte en eau potable non satisfaisante	- Mauvaise gestion de la Régie Communale de l'eau ; - Ignorance des techniques de captage des cours d'eau ; - Manque d'entretien des infrastructures.	- Etudier et vulgariser des techniques appropriées de la mise en valeur de ressources en eau existantes ; - Redynamiser la RCE.
8. Commerce	- Présence des produits commercialisables,	- Détérioration des voies de communication ; - Déficit énergétique dans la commune ; - Accès difficile au crédit ; - Manque d'infrastructures appropriées de stockage, de conservation, de conditionnement, de transformation.	- Réhabiliter les infrastructures de communication - Construction des infrastructures de stockage, de conditionnement, de transformation... - Sensibilisation à la création des associations pour la commercialisation ; - Octroi de crédit aux taux d'intérêt acceptable.

SECTEURS	ATOUTS	RAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
9. Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de 3 centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures sanitaires et d'équipement ; - Insuffisance du personnel soignant ; - Persistance des maladies endémiques, parasitaires, VIH/SIDA, d'origine hydrique, diarrhéique ... - Difficultés dans l'approvisionnement des produits pharmaceutiques ; - Un grand nombre d'accouchements non assistés ; - Manque d'eau courante et électricité dans les infrastructures sanitaires ; - Malnutrition. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre des structures sanitaires ; - Recruter, former le personnel soignant ; - Promotion des soins préventifs ; - Organiser les tradithérapeutes et accoucheuses traditionnelles ; - Appuyer et motiver le personnel soignant ; - Sensibiliser les populations à l'hygiène et au changement de diète ; - Intensifier les campagnes de lutte contre le SIDA et les MST.
10. Education	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'infrastructures scolaires ; - Présence de plusieurs intervenants dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance ou manque d'infrastructures scolaires adéquates ; - Insuffisance d'enseignants qualifiés ; - Insuffisance de manuels scolaires et matériels didactiques ; - Insuffisance des salles de classe, des pupitres ; - Démotivation du personnel ; - Faible pouvoir d'achat des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer de nouvelles écoles dans les communes défavorisées ; - Réhabiliter les établissements scolaires avec implication des collectivités ; - Equiper les établissements scolaires en manuels scolaires et autres matériels didactiques ; - multiplier les écoles techniques et professionnelles ; - Recruter des enseignants qualifiés et en nombre suffisant ; - Sensibiliser les parents pour encourager la scolarisation des filles ; - Intensifier l'alphabétisation.

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS
11. Institutions Financières	Circulation de la monnaie suite aux activités commerciales	- Absence de COOPEC	- Implantation de la COOPEC
12. Jeunesse	- Présence de plusieurs associations des jeunes ; - Présence de plusieurs intervenants.	- Plusieurs jeunes non scolarisés et déscolarisés ; - Absence des statuts juridiques pour les associations des jeunes ; - Manque de financements pour les projets des associations des jeunes ; - Manque d'encadreurs qualifiés.	- Octroi de crédit pour les association des jeunes ; - Renforcer les écoles des métiers et des arts ; - Multiplier leur nombre ; - Former en organisation et en gestion les associations ; - Légalisation des statuts des associations.
13. Sport	- Présence d'infrastructures sportives spécifiques aux différentes disciplines ; - Les sportifs regroupés en clubs.	- Les structures de gestion et d'entretien des infrastructures n'existent pas ; - Manque d'équipements ; - Insuffisance et mauvais état des infrastructures de sport ; - Pas de budget pour les sports au niveau de la commune ; - L'état des terrains de jeux est mauvais même le stade de Ruyigi est mal entretenu et n'es pas clôturé ; - Absence de statuts pour certaines associations sportives provinciales et communales.	- Sensibilisation des jeunes à l'entretien des infrastructures ; - Aménagement de nouvelles infrastructures dans les collines qui en manquent ; - Recrutement des encadreurs qualifiés ; - Implanter des infrastructure de sport dans les collines nécessiteuses.

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
14. Culture	- Présence d'un centre d'animation culturel	- Manque d'encadrement des clubs de danse ; - Centre d'animation culturel de la commune mal équipé ; - Manque d'encadrement des associations culturelles.	- Multiplier les espaces culturels à travers les collines ; - Equiper le centre jeunes.
15. Justice	- Présence d'un tribunal de résidence	- Lenteur dans le traitement des dossiers ; - Personnel non qualifié ; - Insuffisance du mobilier et matériel de bureau etc..	- Recruter le personnel qualifié ; - Améliorer les conditions de travail en assurant un salaire consistant au personnel.
16. Habitat	-Plusieurs intervenants dans le secteur ; - Présence des matériaux de construction ; - Disponibilité d'espaces libres pour de nouvelles constructions.	- Habitation sans confort ni salubrité ; - Coûts élevés des matériaux importés ; - Faible pouvoir d'achat de la population.	- Promouvoir les associations de la filière habitat ; - Promouvoir l'artisanat pour augmenter le nombre de maçons et de charpentiers
17. Transport et Communication	- Réseau routier satisfaisant	- Délabrement des infrastructures routières ; - Pas de structure de gestion des routes ; - Garages insuffisants ; - Insuffisance de moyens de transport ; - Manque des pièces de rechange et des produits pétroliers.	- Réhabiliter les routes prioritaires ; - Mettre en place des structures de gestion des routes dans la commune ; - Construire de garages ; - Octroyer de crédit aux transporteurs pour achat des véhicules et pièces de rechange.

Annexe 5

PROCES VERBAL ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE RUYIGI

Ruyigi, le 3 août 2006

L'an deux mille six, le troisième jour du mois d'août, sous la présidence du Gouverneur de la province Ruyigi, se sont réunis pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciales, les conseillers du Gouverneur, les responsables sectoriels provinciaux et communaux, les administrateurs communaux, le chef d'Antenne Provinciale du Plan, les experts du Sous Programme Planification Locale du Programme d'Appui à la Gouvernance ainsi que d'autres acteurs en développement de la province.

Cette validation est intervenue trois semaines après la remise des documents provisoires aux sectoriels provinciaux et communaux pour lecture et correction.

Avant la présente session de validation officielle, des séances des travaux réunissant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux ont eu lieu le mercredi 2 août 2005, pour une pré validation dite validation technique

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

- a. La monographie de la province Ruyigi ;
- b. Les monographies des communes :
 1. Butaganzwa ;
 2. Butezi ;
 3. Bweru ;
 4. Gisuru ;
 5. Kinyinya ;
 6. Nyabitsinda ;
 7. Ruyigi.

La liste des participants est annexée au présent PV.

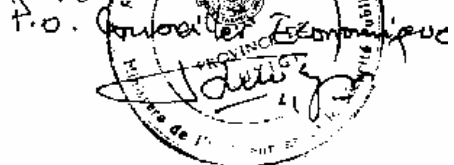
Fait à Ruyigi, le 03/08/2006

Le Chef d'Antenne Provinciale
du Plan à Ruyigi

Le Coordonnateur du SPPL







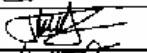

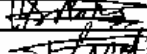

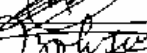
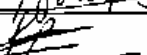

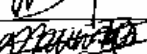
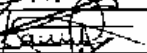

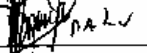


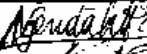
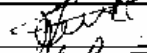

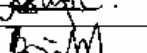
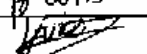
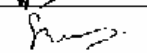




Le Gouverneur de la Province
Ruyigi

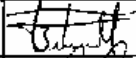
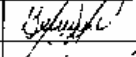
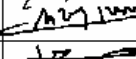

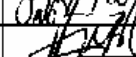


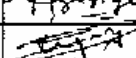
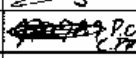
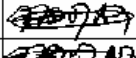
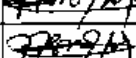
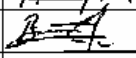


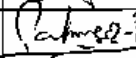
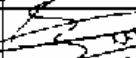
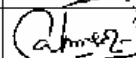


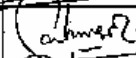
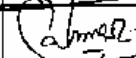







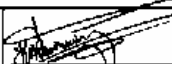
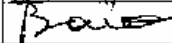

**LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE VALIDATION TECHNIQUE
ET OFFICIELLE DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE
DE LA PROVINCE RUYIGI**

N°	Nom et prénom	Fonction	Signature
1	Honorable BUCUMI Moïse	Gouverneur de la Province Ruyigi	
2	NSHIMIRIMANA Cyriaque	Conseiller Economique	
3	NSABIMANA Godeberthe	Conseiller Socio Culturel	
4	SINZOBATOHANA Pierre	Responsable Sécurité Alimentaire	
5	NKEZABAHIZI Emmanuel	Responsable provincial de l'élevage	
6	BARAHAMBARA Gratien	Responsable provincial de la Forêt	
7	MINANI Juliette	Vulgarisatrice de la Pisciculture	
8	NTIRAMPEBA Léonard	Médecin Provincial de la Santé	
9	NIYOYANKUNZE Achel	Coordonnateur Provincial de la RCE	
10	AHISI LAKIYE Sylvain	Chargé de la Carte Scolaire provinciale	
11	NZIZUBUSA Léopold	Inspecteur Régional des Forêts	
12	BIZINDAVYI Pascal	Responsable Provincial de la CDF	
13	NDABARINZE Henri	Officier Inspecteur des finances	
14	NAHAMASABO Dodolin	Président du Tribunal de G. Instance	
15	BUCUMI Augustin	Responsable Provincial de l'E.M	
16	NDORICIMPA Gabriel	Administrateur de la Commune Butezi	
17	SIMBARAKIRA Timothée	Administrateur de la Commune Gisuru	
18	GATEYE Pierre	Administrateur de la Commune Ruyigi	
19	MISAGO François	Administrateur de la Commune Butaganzwa	
20	RUCOBWE Lazare	Administrateur de la Commune Bweru	
21	CANKA Didace	Administrateur de la Commune Nyabitsinda	
22	NSENGIYUMVA Rémy	Administrateur de la Commune Kinyinya	
23	MUGABO Télésphore	Agronome communal de Kinyinya	
24	NDEREYIMANA Jean Marie	Agronome communal de Butezi	

25	NDORERAHO René Pascal	Agronome communal de Butaganzwa	P.O. [Signature]
26	NGENDABANKA Jaffar	Agronome communal de Bweru	[Signature]
27	NIBITANGA Pascal	Agronome communal de Nyabitsinda	[Signature]
28	NZOHABONIMANA Célestin	Agronome Communal de Gisuru	[Signature]
29	BASHIRAHISHIZE B.	Chargé de la Carte Scolaire Ruyigi	[Signature]
30	CAGIYE Léonidas	Chargé de la Carte Scolaire Kinyinya	[Signature]
31	HARUNA Fitina	Chargé de la Carte Scolaire Gisuru	[Signature]
32	NKURIKIYE Juvénal	Chargé de la Carte Scolaire Nyabitsinda	[Signature]
33	SABARUGIRA Révérien	Chargé de la Carte Scolaire Butaganzwa	[Signature]
34	NGENDAKUMANA Janvier	Chargé de la Carte Scolaire Butezi	[Signature]
35	MUIUTU Théodomir	Chef de secteur de Santé Ruyigi	[Signature]
36	GASHIRAHAMWE Gaston	Comptable Communal Kinyinya	[Signature]
37	NIYONKURU Gaspard	Comptable Communal Butaganzwa	[Signature]
38	NYABENDA Jérémie	Comptable Communal Gisuru	[Signature]
39	NYOBEYE Jean	Comptable Communal Nyabitsinda	[Signature]
40	BUDOREYE Nicélate	Comptable Communal Ruyigi	[Signature]
41	NIYOKWIZERA Espérance	Comptable Communal Bweru	[Signature]
42	NGOWE Antoine	Comptable Communal Butezi	[Signature]
43	MUSEGA Michel	Forestier Communal Bweru	[Signature]
44	NIZIGIYIMANA Raymond	Forestier Communal Nyabitsinda	[Signature]
45	NKURUNZIZA Aloys	Forestier Communal Gisuru	[Signature]
46	CIZA Jean Bosco	Forestier Communal Butaganzwa	[Signature]
47	GATERETSE Gaspard	Forestier Communal Butezi	[Signature]
48	BAKUNDUKIZE Paul	Vétérinaire Communal Nyabitsinda	[Signature]
49	BIGIRIMANA Sylvestre	Vétérinaire Communal Kinyinya	[Signature]
50	MABONEZA Alexis	Vétérinaire Communal Ruyigi	[Signature]
51	NDAYONGEJE Faustin	Vétérinaire Communal Butaganzwa	[Signature]
52	NTAKARUTIMANA D.	Vétérinaire Communal Bweru	[Signature]
53	SELEMANI Habib	Vétérinaire Communal Gisuru	[Signature]

54	BIRUTA Fabien	Animateur Social Butaganzwa	
55	SINDAHARAYE Gérard	Animateur Social Butezi	
56	NIYONIZIGIYE Omer	Animateur Social Bweru	
57	NDAYISENGA Spès	Animatrice Sociale Kinyinya	
58	NIYONZIMA Valérie	Animatrice Sociale Ruyigi	
59	MINANI Digne	Animatrice Sociale Gisuru	
60	SINDORANIWE Mathias	Animateur Social Nyabitsinda	
61	BIHIZI Willy	Substitut du Procureur de Ruyigi	
62	GATOBERWA Cyrille	Chargé des infrastructures scolaires	
63	BASHINGWA Elie	Inspecteur Provincial de l'Enseignement de base	
64	NZOHABONAYO Donatien	Chef de poste P.J Ruyigi	
65	NTAVYIBUHA Apollinaire	Responsable du Service National de Renseignement	
66	NDAGERAMIWE Emmanuel	Directeur Provincial de l'Enseignement de Ruyigi	
67	MANIRAKIZA Dieudonné	Directeur National du PSTP/HIMO	
68	KARIWABO Marie Rose	Chef de service d'Etat Civil	
69	NDAYISENGA Laban	Assistant Coordinateur de l'Action Aid	
70	MACUMI Lupien	Chargé de Projet Jeunesse IRC	
71	NIMUBONA Sylvain	Chef d'antenne CADI Ruyigi	
72	NKURIKIYE Jacqueline	Chargée de Suivi Evaluation de CPLS	
73	NGENDAHOYO Elie	Directeur du Lycée Technique Communal Ruyigi	
74	NDIKUMANA Lucien	Directeur de Prison	
75	MUDENDE Isidore	Secrétaire de la commune Bweru	
76	MANIRAMBONA J.Baptiste	Maison Shalom	
77	TANGISHAKA Thérèse	Chef de Service Adjoint de la DPPE	
78	BARUTWANAYO Balthazar	Chef de Service Adjoint Génie Rural	
80	NJEBARIKANUYE Serges	Le correspondant de la radio BONESHA à Ruyigi	
81	BANDIRUBUSA Donatien	Administrateur de la Commune Butezi	

82	BUKURU Maurice	Correspondant Provincial de l'ABP Ruyigi	
83	NYAGASHAHU Bernard	Coordonnateur Provincial CARE	
84	NZEYIMANA Jean Baptiste	Ex- Président du Tribunal de Grande Instance	
85	MUNIMBAZI Chrysanthe	Chef de Service Génie Rural	
86	NDAYIRERESHE Jean Paul	Responsable des Fonds de Développement Communal	
87	CIVYE Bernard	Ex- DPE de Ruyigi	
88	NTAMAVUKIRO Alexis	Ex- DPAB de Ruyigi	
89	MUHUTU Théodomir	Chef de Secteur de santé de Ruyigi	
90	BAZIRUTWABO Gabriel	Chef de Secteur de santé de Kinyinya	
91	BARANSHIKIRIYE Rebecca	Chef de Secteur de santé de Butezi	
92	KANRGENE Justin	Fontainier Communal de Nyabitsinda	
93	BUREGEYA Jean Claude	Fontainier Communal de Butezi	
94	NGENDAKURIYO Bède	Fontainier Communal de Kinyinya	
95	SIMBANDUMWE Joas	Fontainier Communal de Gisuru	
96	BUSHAHU Jean	Fontainier Communal de Ruyigi	
97	NTOROGO Jean Marie	Fontainier Communal de Butaganzwa	
98	MAKOROKA Nicolas	Responsable de l'habitat Nyabitsinda	
99	KWIZERA Espérance	Responsable de l'habitat Butaganzwa	
100	SINDAYIHEBURA Athanase	Président du Tribunal de Résidence Nyabitsinda	
101	BIGIRINDAVYI Hermès	Président du Tribunal de Résidence Ruyigi	
102	KAMANA Balthazar	Président du Tribunal de Résidence Kinyinya	
103	NIMUBONA Claver	Président du Tribunal de Résidence Butaganzwa	
104	NDIMURIRWO Evariste	Président du Tribunal de Résidence Gisuru	
105	KADENDE Stanislas	Président du Tribunal de Résidence Butezi	
106	BIIHOBE Aloys	Président du Tribunal de Résidence Bweru	
107	NIMUBONA Léonidas	Technicien du Génie Rural	

108	A. Paul. IBATA PONDZA	Coordinateur UP Ruyigi/PNUD/PRRSLP	
109	BARAKENGUZA Gaspard	Vétérinaire Communal Butezi	
110	KADABANGANYA Donatien	Agronome Communal Ruyigi	
111	BARABWIRIZA Célestin	Chargé de la Carte Scolaire Bweru	